

Commune de Paudex



Préavis municipal n° 05-2025

Comptes de l'exercice 2024

Au conseil communal de Paudex

La Municipalité adresse à Monsieur le Président et Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, le présent résumé des comptes pour l'exercice 2024, en vue de la séance du Conseil communal du 23 juin 2025.

Le rapport s'article comme suit :

■ Pages	2	à	70	Rapport du Syndic et des Municipaux sur la gestion des cinq dicastères
■ Pages	71	à	98	Comptes de fonctionnement, comptes de bilan et leurs commentaires
■ Pages	99	à	100	Tableaux des investissements et amortissements
■ Pages	101	à	104	Comptes de charges et de revenus par nature

Les comptes sont conformes aux lois et règlements suivants et peuvent faire l'objet d'un commentaire explicatif sur la page de gauche :

- à l'article 93e de la Loi du 28.02.1956 sur les Communes (LC)
- à l'article 105 du Règlement du Conseil Communal (RCC)
- au Règlement sur la Comptabilité des Communes (RCCom)
- au Plan comptable

La Municipalité

CHAUBERT JEAN-PHILIPPE

administration - assainissement – travaux – mobilité

Municipalité

	2019 (en heures)	2020 (en heures)	2021 (en heures)	2022 (en heures)	2023 (en heures)	2024 (en heures)
Kehtari Farhad	780.50	717.25	633.00	660.00	653.00	671.00
Martin Arielle	664.25	489.50	552.00	573.50	523.50	607.00
Fontannaz Gérald	341.50	312.00	167.00			
Spring Jean-François	626.00	580.75	581.75	938.00	1'191.00	873.50
Chaubert Jean-Philippe	707.00	658.50	900.50	1'176.50	1'235.00	1'058.40
Dillner-Reichen Céline			265.50	624.00	582.50	674.00
Total	3'119.25	2'758.00	3'099.75	3'972.00	4'185.00	3'883.90

Pour 2024 des projets importants, tels que Côtes St Maire, Bordinette 8, buvette, ont mobilisé la Municipalité. Elle a dû s'investir légèrement moins dans l'opérationnel en 2024, ce qui se reflète dans les heures de vacation ci-dessous :

2019	2020	2021	2022	2023	2024
3'119 heures	2'758 heures	3'100 heures	3'972 heures	4'185 heures	3'884 heures
+ 9%	./.	+ 12.4%	+ 28.1%	+ 5.4%	-7.2%

Administration générale

Le Personnel

2024 fut une année marquée d'une plus grande stabilité du personnel. Un climat serein et positif règne auprès de l'ensemble du personnel.

Tout d'abord notre nouveau secrétaire municipal, en la personne de M. Nicolas Chamorel s'est complètement intégré au fonctionnement de cette administration qu'il gère de manière exemplaire, tant au niveau RH qu'opérationnel en appui à la Municipalité.

Le bureau technique géré par M. Alexandre Larpin est de plus en plus sollicité. Depuis l'adoption du nouveau PACom, notre bureau ne chôme pas.

2024 a été ponctué d'un seul départ, celui de Mme Gisclon.
C'est preuve que la situation du personnel s'est bien stabilisée.

Nos collaborateurs au 31.12.2024

Nom & Prénom	Engagement	Fonction	Taux d'activité
Chamorel Nicolas	01.05.2023	Secrétaire municipal	80 %
Ravessoud Janine	09.12.2019	Boursière communale	100 %
Messerli Alexis	01.07.2017	Préposé au Contrôle des habitants	100 %
Theytaz Christine	15.08.2016	Secrétaire admin. et secrétaire municipale adj.	60 %
Chillier Christelle	01.12.2022	Secrétaire administrative	60 %
Larpin Alexandre	01.02.2023	Technicien communal	100 %
Bühler Alan	01.01.2024	Agent d'exploitation-intendant	100 %
Nicod Raphaël	01.01.2006	Chef de voirie et intendance	100 %
Foretay Yann	01.02.2024	Agent d'exploitation	100 %

Effectif fixe au 31 décembre 2024 : 9 personnes, soit 8 équivalents plein temps

Nos apprentis au 31.12.2024

Nom & Prénom	Contrat d'apprentissage	Formation
Portal Julian	22.09.2022 - 31.08.2025	Apprenti agent d'exploitation
Morerod Sarah	31.08.2022 - 31.07.2025	Apprentie employée de commerce
Garcia Thalia	01.08.2024 - 31.07.2027	Apprentie employée de commerce

Assainissement
STEP de Pully, Paudex, Belmont

La STEP intercommunale couvre les besoins des communes de Pully, Paudex, Belmont plus quelques habitants des communes limitrophes de Lutry et de Lausanne, soit un nombre de raccordements de 27'006 Équivalent/Habitant (-12 pour 2024), (ci-après nommé EH) qui sont raccordés selon la répartition suivante : Paudex 2'065 (-26/2024), Pully 20'815 (+112/2024), Belmont 4'126 (+26/2024), Lausanne 52 (-10/2024), Lutry 70 (+8/2024). Les frais d'exploitation sont répartis au prorata du nombre d'EH. Les frais de pompage concernent uniquement une partie de Pully ainsi que Paudex, le pompage n'étant pas nécessaire pour Belmont et les hauts de Pully.

Années	2021	2022	2023	2024
Équivalent/habitant	26'156	26'759	27'018	27'006
Paudex	2'005	2069	2091	2065
Step Montant net à répartir	1'405'125.07	1'469'252.20	1'505'019.57	1'434'402.02
Pompage	57'113.65	57'798.14	77'214.45	89'601.70
Total	1'462'238.72	1'526'050.34	1'582'234.02	1'524'003.72
Pompage pour Paudex	11'295.00	11'280.00	15'337.00	17'445.00
Step pour Paudex	107'711.00	113'602.00	116'478.00	109'681.00
Coût total pour Paudex	119'006.00	124'882.00	131'815.00	127'126.00
Coût équivalent/habitant pour Paudex	59.35	60.35	65.28	61.56

La comparaison entre le budget et les comptes 2023 est la suivante :

Sujets	Coût réel 2024	Budget 2024	Écart
STEP	1'434'402.02	1'531'700.00	-97'297.98
Pompage	89'601.70	77'400.00	+12'201.70
Total	1'524'003.72	1'609'100.00	-85'096.28

Comptes 2024 de la STEP et de la STAP

Nous constatons globalement que les chiffres enregistrés pour l'exploitation de la STEP durant l'exercice sont inférieurs au budget 2024 avec un résultat de CHF 1'524'003.72 contre un budget initial de CHF 1'609'100.00. La charge réelle pour l'exercice 2024 se répercute sur la part des charges dévolues à Paudex et représente une diminution de charges de CHF 4'689.00 par rapport à l'exercice 2023.

Les coûts effectifs d'exploitation de la STEP ont été légèrement moins élevés en 2024. Par une gestion stricte, l'équipe de gestion de la STEP a su maintenir les frais d'exploitation au minimum. La STEP vieillit mais nous mettons tout en œuvre afin de maintenir ses coûts d'exploitation au plus bas, et ce jusqu'à sa réhabilitation.

La station de pompage (STAP) enregistre une légère hausse de ses coûts due par des travaux de curage non prévus sur les conduites de refoulement.

Avenir de la STEP

Lancé il y a une vingtaine d'années déjà, le développement du projet de réhabilitation de la STEP de Pully s'est poursuivi en 2024 à un rythme soutenu, avec l'adjudication et le lancement des études du projet d'ouvrage financées grâce aux crédits octroyés par les Conseils communaux des communes de Pully, Belmont-sur-Lausanne et Paudex.

Le processus de création de l'Association intercommunale qui assurera la gouvernance de la future STEP (en remplacement de l'Entente actuelle) s'est poursuivi, avec l'élaboration d'une première version des statuts de l'association, lesquels seront soumis en 2025 aux Conseils communaux des trois communes pour approbation.

L'élaboration du plan d'affectation, qui permettra l'implantation du nouvel ouvrage, a également bien avancé, avec l'adoption par la Municipalité de Pully d'une première version qui sera soumise au Canton pour examen préalable dans le courant du 1er semestre 2025.

L'année 2024 a également permis de faire avancer le concept de « Maison de l'eau », lequel vise à intégrer dans les murs de la future STEP un espace pédagogique consacré aux thèmes de l'eau et du développement durable. L'aménagement et le programme de cet espace sont développés conjointement par la Ville de Pully et l'Université de Lausanne, conformément à une convention signée en 2024 entre les deux parties.

Travaux

L'année 2024 ressemble comme deux gouttes d'eau à 2023. Nous n'avons pas réalisé de grands travaux en 2024. Seuls quelques réparations et entretiens sur nos canalisations, principalement en raison de ruptures de conduites et de pannes mineures ont été réalisés.

Les revêtements de nos différents tronçons de route subissent toujours les affres du temps. Ils se détériorent d'années en années. En 2024 nous avons procédé à un gommage des ornières à la route de la Bernadaz

La route du Lac est pour le moment stable, celle du Simplon se verra améliorée en 2025.

Informations sur nos partenaires institutionnels

Centre sportif de Malley (CSM)

Après deux années de questionnement insistant de la part de votre Municipalité ainsi de quelques autres communes sur la gestion difficile du CSM, la nouvelle direction a entamé une mue dans l'information sur la gestion du CSM. Certaines remarques ont été prises en compte et nous serons rapportées début 2025. Nous nous réjouissons de voir aboutir une nouvelle vision apaisée de la gestion du CSM.

Lausanne Région

Pour rappel, Lausanne Région est actuellement constituée de 27 communes représentant 295'000 habitants, soit environ 37% de la population du Canton de Vaud. Lausanne Région est devenue un atout majeur pour promouvoir et défendre les intérêts de ses communes membres.

Quelques chiffres des actions menées en 2024.

1'300 jeunes ont participé au programme pour la transition écoles-métier.

2'000 personnes ont visité le stand des communes au salon des métiers.

5'000 élèves ont été sensibilisés sur l'importance de l'engagement citoyen avec la campagne « influence ton quotidien »

Plus de CHF 600'000.- ont été octroyés par Lausanne-Région aux projets régionaux tels que :

Promotion économique – Formation et emploi des jeunes – Sport – Enfance et jeunesse – Prévention et dépendance – Séniors.

Votre Municipalité est très impliquée dans les différents secteurs de Lausanne Région.

Mme Arielle Martin siège à la commission Prévention et dépendance.

Mme Céline Dillner-Reichen siège à la commission Transport et mobilité.

M. Jean-Philippe Chaubert siège au bureau de Coordination et au secteur Est.

Finances

La synthèse des finances communales est résumée dans les six tableaux présentés ci-dessous :

1. Préavis municipaux 2024
2. Synthèse des préavis pour la période 2016 à 2024
3. Synthèse des comptes pour la période 2016 à 2024
4. Résultats financiers de 2011 à 2024
5. Marge d'autofinancement des comptes communaux 2024
6. Information sur la facture sociale et la péréquation 2016 à 2024

1. Préavis municipaux 2024

Préavis n°	Intitulé	CHF
01-2024	Achat d'une maison villageoise sise à la route de la Bordinette 8 (remplacé par préavis 05-2024)	2'000'000
02-2024	Echange parcelle et sélection bureau d'architecte	120'000
03-2024	Reconstruction de la station d'épuration intercommunale de Pully – Paudex - Belmont	666'800
04-2024	Comptes 2023	
05-2024	Achat d'une maison villageoise sise à la route de la Bordinette 8	2'100'000
06-2024	Arrêté d'imposition pour l'année 2025	
07-2024	Adhésion à l'Entente intercommunale de la communauté touristique de la région lausannoise	
08-2024	Crédit d'étude pour le projet de rénovation de la Bordinette 8	280'000
09-2024	Budget pour l'exercice 2025	
10-2024	Taxes spéciales déchets	

2. Synthèse des préavis pour la période 2016 à 2024 :

Année	Préavis présentés	Préavis retirés	Préavis refusés	Préavis acceptés	Crédits accordés
2016	11	0	0	11	1'070'000
2017	8	2	1	5	1'015'000
2018	14	0	0	14	12'847'632
2019	8	0	0	8	628'072
2020	10	0	0	10	196'750
2021	10	0	0	10	67'100
2022	8	0	0	8	0
2023	5	0	0	5	331'200
2024	10	0	0	10	3'166'800

3. Synthèse des comptes pour la période 2016 à 2024

Année	Budget déficit	Effectif résultat brut	Provisions	Bénéfice	Perte
2016	(410'600)	911'207	800'000	111'207	
2017	(661'100)	(1'553'361)			(1'553'361)
2018	(1'994'150)	(579'219)			(579'219)
2019	(2'788'228)	(903'197)			(903'197)
2020	(1'324'998)	(551'492)			(551'492)
2021	(663'974)	(527'174)			(527'174)
2022	(1'039'339)	(401'927)			(401'927)
2023	(1'713'539)	(403'909)			(403'909)
2024	(1'136'092)	(120'266)			(120'266)
Cumul	(11'732'020)	(4'129'338)			

4. Résultats financiers de 2011 à 2024

Année	Revenus	Charges	Bénéfice net (Perte nette)	Capital au 31 décembre
2011	12'662'300	13'685'900	(1'023'600)	9'122'600
2012	14'454'800	14'407'000	47'800	9'170'400
2013	13'025'400	13'019'300	6'100	9'176'500
2014	13'788'300	13'771'200	17'100	9'193'600
2015	13'979'200	13'930'400	48'800	9'242'400
2016	13'900'000	13'788'800	111'200	9'353'600
2017	12'817'800	14'371'100	(1'553'300)	7'800'300
2018	13'287'200	13'866'400	(579'200)	7'221'100
2019	12'957'800	13'861'000	(903'200)	6'317'900
2020	12'766'400	13'317'900	(551'500)	5'766'400
2021	19'750'500	20'277'700	(527'200)	5'239'200
2022	13'147'600	13'549'500	(401'900)	4'837'300
2023	13'603'700	14'007'600	(403'900)	4'433'400
2024	15'109'600	15'229'900	(120'300)	4'313'100

5. Marge d'autofinancement des comptes communaux 2024

Définition

La Marge d’Autofinancement (MA) correspond à l’excédent des revenus de fonctionnement par rapport aux charges de fonctionnement. Elle équivaut au cash-flow dans l’économie privée, à savoir le bénéfice avant l’amortissement. Cette marge sert d’une part à rembourser les anciennes dettes et d’autre part à autofinancer de nouveaux investissements. Ce critère occupe une place capitale dans la détermination de la capacité d’investissement d’une communauté.

Total des revenus		15'109'609.08	
Imputations internes	./.	475'551.05	
Prélèvements sur le fonds et financements spéciaux	./.	129'557.92	
Total des revenus épurés (RF = recettes de fonctionnement)		14'504'500.11	14'504'500.11
Total des dépenses		15'229'875.27	
Imputations internes	./.	475'551.05	
Attribution aux fonds et financements spéciaux	./.	260'061.93	
Amortissements obligatoires du patrimoine administratif	./.	532'722.55	
Total des dépenses épurées		13'961'539.74	./.
Marge d'autofinancement brute			542'960.37

$$\text{Capacité d'autofinancement :} \quad \frac{\text{MA } 542'960.37 \times 100}{14'504'500.11} = + 3.74 \%$$

<u>Autofinancement</u>		
Revenus courants	> 10 %	= Bon
	6-10 %	= Suffisant
	3-6 %	= Insuffisant

Année	Marge d'autofinancement	Capacité d'autofinancement
2016	1'060'683.89	8.00 %
2017	(695'836.01)	- 5.84 %
2018	808'791.71	6.36 %
2019	(1'141.07)	- 0.01 %
2020	196'926.80	1.60 %
2021	(111'636.40)	- 0.64 %
2022	253'279.32	2.01 %
2023	(166'449.95)	- 1.37 %
2024	542'960.37	3.74 %

6. Information sur la facture sociale et la péréquation 2016 à 2024

Année	Social	Péréquation	Total
2016	4'301'000	2'044'000	6'345'000
2017	3'629'000	2'086'000	5'715'000
2018	2'918'000	1'910'000	4'828'000
2019	3'415'000	2'380'000	5'795'000
2020	3'390'000	2'285'000	5'675'000
2021	6'669'000	3'710'000	10'379'000
2022	3'208'000	2'302'000	5'510'000
2023	2'628'000	2'014'000	4'642'000
2024	3'853'000	2'655'000	6'508'000

Décompte final – facture sociale 2023

Les régimes sociaux pris en compte pour cette facture sont :

Régime social	Participation de Paudex
Prestations complémentaires à domicile et hébergement	862'712
Assurance maladie	412'058
Revenu d'insertion + participation cantonale à l'assurance chômage	737'712
Subventions et aides aux personnes en situation de handicap	418'134
Prestations pour la famille et autres prestations sociales	224'081
Bourses d'étude et d'apprentissage	93'627
Protocole d'accord Etat-communes du 25.08.2020	-37'630
Montant suppl. accordé par le C.E. le 08.12.2021	-82'862
Décompte final global	2'627'832

Précisions

Le décompte final global de la facture sociale, basé sur les comptes 2023 de l'Etat de Vaud, s'élève à CHF 792'838'908.-

- Part de Paudex : 0.3314458720 % de CHF 792'838'908 = CHF 2'627'832.-

Services industriels

Réseau électrique

La qualité de notre réseau électrique reste très bonne offrant un service fiable et stable à notre population.

2024 a été la deuxième année de partenariat avec le Services Industriels de Lausanne et a tenu toutes ses promesses pour l’approvisionnement en énergie, la facturation de l’électricité, l’exploitation et la maintenance de notre réseau et l’éclairage public.

Ce partenariat nous donne entière satisfaction, et est continuellement monitoré par des réunions régulières permettant de faire le point sur la qualité du service et de notre approvisionnement, l’entretien et le renforcement de notre réseau, l’intégration des cellules photovoltaïque, ainsi que la modernisation du réseau et l’adaptation de nos services aux nouvelles normes et lois en vigueur.

Le prix intégré de l’électricité du tarif simple a baissé de 6.53 cts par kWh pour 2025, soit d’env. 19%. Après quelques années de turbulences le marché de l’électricité est resté détendu et plus stable en 2024.

Réseau d'eau potable

Le système Lorno est toujours très efficace et nous permet de maintenir une très bonne qualité de notre réseau d'eau potable. La société Hinni fournit un bon service dans le cadre de notre contrat de maintenance du système.

L'eau potable de notre commune est fournie par Lausanne qui analyse régulièrement sa qualité et nous transmet les résultats. Nous entretenons des contacts réguliers avec ce service et sommes tenus informés des évolutions concernant le réseau et l'approvisionnement en eau.

Suite au départ à la retraite de Monsieur Pascal Bessat, notre nouveau chef de voirie, Monsieur Raphael Nicod, a également la charge du fontainier et veille à la qualité de l'eau et du réseau de distribution. Des procédures d'autocontrôle sont mises en place à la commune et sont validées par le canton.

Informatique

Notre système informatique pour les applications bureautiques et la gestion communale nous donne satisfaction et répond à nos besoins. Des mises à jour régulières sont déployées afin de maintenir le système au niveau des dernières exigences des services cantonaux, de besoins communaux et de sécurité.

Notre guichet cartographique paudex.geocommunes.ch est régulièrement mis à jour avec les données de cadastre souterrain relevées par notre géomètre.

Port

Les frais d'entretien du port s'élèvent à CHF 5'542.77, ne nécessitant pas de travaux particuliers d'entretien ni de travaux dus aux intempéries. Ce poste est très dépendant des intempéries, ce qui peut nécessiter de grosses dépenses d'une année à l'autre. Les recettes des places d'amarrage sont conformes au budget.

Le décompte du port a dégagé un bénéfice, soit de CHF 30'562.32 en 2024, qui a été porté au fonds de régulation dont l'emploi est entièrement dédié aux travaux d'entretien et de rénovation du port.

Rappelons que le port doit être autoporteur et son financement entièrement assuré par les taxes d'amarrage. Au besoin, et si l'évolution des comptes démontre que le port reste déficitaire, les taxes d'amarrage devront être revues à moyen terme afin que le port soit autoporteur comme prévu.

INTRODUCTION

Impossible de commencer un rapport de gestion sans exprimer de chaleureux remerciements à tout le personnel.

En effet, aucune des manifestations dont vous allez lire le compte rendu n’aurait été possible sans leur participation, aussi bien au niveau administratif que dans le secteur voirie – intendance.

Nous sommes heureux et reconnaissants d’avoir retrouvé beaucoup de cohésion et même de la joie de vivre au sein de nos troupes.

MANIFESTATIONS

20 février 2024 - Nouveaux habitants, naturalisés et jeunes de 18 ans

Cette manifestation est le 1er événement important de l’année qui permet aux nouveaux habitants, aux naturalisés de l’année 2023 et aux jeunes ayant atteint leur majorité en 2024, de faire connaissance avec la Municipalité, le personnel communal et les autorités officielles.

Pour accompagner un bel appéritif dînatoire, les invités ont eu le plaisir de découvrir et de déguster le vin communal qui est toujours très apprécié.

Seuls deux jeunes de 18 ans ont été présents lors de cette soirée. Il est difficile de les attirer à cette réception, nous sommes en réflexion sur les moyens de communication à utiliser.

28 mai 2024 – Repas des structures scolaires

Cet événement réunit toutes les personnes qui s’occupent des enfants de la Commune de Paudex, que ce soit : l’Etablissement primaire de Pully-Paudex-Belmont, le Collège de Paudex, la Garderie “les Petits Pas”, la Maternelle et l’Unité d’accueil pour écoliers, “L’Escale”; ceci dans le but de les remercier pour tout le travail accompli durant l’année scolaire.

La soirée a été très conviviale et les invités ont eu beaucoup de plaisir à partager avec leurs collègues un risotto servi dans sa meule de parmesan.

Cette réception permet de mettre un visage sur les personnes avec qui la Municipalité et l’administration communale ont contact tout au long de l’année mais souvent sans les rencontrer.

24 juin 2024 : Conseil communal et apéritif dînatoire

Pour la dernière séance avant l’été, les membres du Conseil communal ont été invités à partager un apéritif dînatoire concocté par le traiteur L’Olivier à Lausanne.

21 juin 2024 : Fête à Paudex

Une fête inoubliable malgré un changement de dernière minute. En raison de la pluie, nous avons dû installer la place de fête dans la Salle communale et sur l’Espace Delamuraz, mais cela n’a en rien entaché la bonne humeur de cette soirée.

Un petit rayon de soleil a percé les nuages, ce qui a permis à la Fanfare de Pully et au groupe de musiciens PKB de jouer à l’extérieur, sur les escaliers de l’Annexe. En plus des saucisses traditionnelles, deux foodtrucks complétaient l’offre de repas avec des burgers et des crêpes, il y en avait pour tous les goûts.

Le clown a ravi les enfants et même les plus grands, par ses tours de magie, ses bulles de savon géantes et sa bicyclette pouët pouët!

Un moment chaleureux et convivial réunissant habitants, Municipalité, personnel communal et nos fidèles bénévoles, pour le plus grand plaisir de tous.

PASSEPORT – VACANCES 2024 :

03 juillet : Activité Pêche, l'équipe de la Voirie a accueilli 10 enfants pour une initiation à la pêche au Port de Pully. Le repas de midi était offert par la commune, avec grillades, accompagnement et boissons à la place du 1er août à Paudex.

07 août : Activité « Découverte cynégétique », cette journée, organisée au refuge des Quatre-Croisées à Forel, plaît beaucoup aux enfants grâce à la participation des membres de « La Diana Oron-Lavaux ». Les 15 participants apprécient beaucoup les explications sur la faune, le tir à la carabine et la découverte des animaux en forêt dans leur environnement, si ceux-ci veulent bien se montrer.

24 septembre 2024 : Réception des bénévoles

Les bénévoles ayant œuvré lors de nos manifestations 2023-2024, ont été remerciés par un délicieux repas servi par « La Bonne Paëlla » à Villeneuve et les très originales glaces locales, de la société Gustave à Paudex. Ils ont pu partager un moment convivial avec la Municipalité et le personnel présent.

08 novembre 2024 : Loto

Une soirée très animée et pleine de bonne humeur. La Salle communale était remplie, des tables et des chaises ont dû être rajoutées dans le couloir afin que tout le monde puisse s'asseoir. La majorité des abonnements a été vendue. Ce loto connaît un succès grandissant avec les années, de plus en plus de jeunes ont plaisir à y participer.

15 novembre 2024 : Repas des aînés

Le repas des aînés est une rencontre qui connaît toujours un franc succès, nous avons accueilli 135 personnes cette année. Le personnel et la Municipalité ont eu le plaisir de servir en plat principal un jambon braisé, des roestis et des légumes qui ont ravi nos invités. La présence des tout petits de la garderie, qui sont venus apporter des biscuits faits maison pour l'apéro, ainsi que de quelques enfants de l'UAPE qui venaient manger à la table des seniors, est un mixage de générations qui fait plaisir à tout le monde.

Cet événement est animé par un musicien, M. Corpataux et les démonstrations de M. et Mme Lefranc, danseurs professionnels, mettent des étoiles dans les yeux des participants.

La tombola, composée des lots non utilisés lors du loto, a été très bien accueillie par les participants et complète le bénéfice du loto en faveur du camp de ski de l'école.

03 décembre 2024 : Fenêtre de l'Avent

Fenêtre de l'Avent de la commune avec vin chaud et thé de Noël, châtaignes concoctées par le service de voirie et planchettes de charcuterie et fromage. Présentation et dégustation des vins à la vente. Une ambiance chaleureuse et festive, sublimée par la lueur des braseros.

10 décembre 2024 : Raclette de Noël

La venue du Père Noël et de ses ânes avec ses petits sachets de friandises a ravi les enfants. La raclette, les accompagnements et un délicieux thé chaud ont été préparés et offerts par Dani du Café de Paudex. Le vin communal a complété agréablement cette soirée.

SECTEUR ENFANCE

Faut-il rappeler à quel point il fait bon vivre à Paudex lorsque l'on est une famille et qu'on a la chance de trouver dans un mouchoir de poche un environnement si bien adapté, école, structures d'accueil et installations sportives, place du village, parc, plage. Tout cela demande beaucoup d'anticipation, de conformité et d'entretien mais je pense que le pari est réussi.

Cependant, il ne faut pas s'endormir sur nos lauriers car le besoin en places d'accueil est exponentiel et il nous rattrape toujours. Aussi plusieurs réflexions sont en cours pour une optimisation de la garderie, pour la bonne utilisation des locaux et pour trouver une solution de remplacement à l'Annexe.

FONDATION DE L'ENFANCE ET DE LA JEUNESSE

Notre garderie et notre UAPE sont gérées par la FEJ, Fondation de l'enfance et de la jeunesse de Pully et Paudex.

Le rapport de la fondation est accessible sous ce lien: www.fondation-fej.ch

Voici le compte rendu des deux directrices de nos structures d'accueil:

GARDERIE « les petits pas »

L'année 2024 à la Nurserie Garderie "les petits pas" a été celle du renouveau.

Nous avons dû nous adapter aux nouvelles normes en vigueur du Service cantonal de l'accueil de jour des enfants (SCAJE) afin de retravailler sur l'aménagement de nos locaux. Pour cela, nous avons fait poser des cloisons entre les différents groupes de la garderie pour pouvoir y amener du calme et faire baisser le bruit ambiant. Nous avons également dû construire une nouvelle entrée pour les parents dans le groupe de la nurserie.

Partant de ces demandes, cela nous a fait évoluer vers deux groupes différents, la nurserie et un groupe vertical (de 1 an et demi à 4 ans). Nous avons même pu augmenter notre capacité d'accueil quotidienne de quatre enfants pour permettre également de diminuer la liste d'attente.

Un fonctionnement en groupe vertical est un grand changement pour une structure qui fonctionnait en groupes d'âges séparés. Les moments individuels entre enfants ou auprès de l'adulte nous tenant toujours autant à cœur, nous avons créé trois groupes au sein ce groupe vertical, les Minis, les Moyens et les Maxis (anciennement les trotteurs et les grands).

Ce changement a été source de réflexions pédagogiques puisque nous avons travaillé sur les moments de partage entre pairs et comment les aménager pour continuer à accompagner l'enfant dans l'acquisition progressive de l'autonomie. Par exemple nous avons pu ainsi créer des moments de partage où deux Maxis vont à table dans le groupe des Minis afin de les aider lors du moment du repas

et deux Minis vont chez les Moyens afin de développer leur autonomie. Ces moments d'entraide sont une source de fierté et d'apprentissage pour chaque enfant.

Du côté de la nurserie, le nouvel accès permet aux parents d'éviter de traverser l'ensemble de la structure matin et soir, limitant ainsi les interruptions des enfants dans leurs jeux causées par le passage fréquent des adultes.

Nous repensons actuellement le réaménagement de nos trois salles afin de créer des espaces distincts et uniques dans chaque section de la garderie. Cette approche offrira aux enfants, accueillis dès l'âge de trois mois et jusqu'à quatre ans, des stimulations variées adaptées à chaque environnement, favorisant ainsi leur créativité. Cet objectif constituera notre axe principal pour 2025.

Les travaux ont amené beaucoup de calme dans la garderie. En effet, en tant que structure ouverte, dès qu'un groupe mettait de la musique ou amenait une ambiance différente, toute la structure en « profitait » au quotidien. Le bruit constant reste une source de fatigue et de stress, tant pour les enfants que pour les adultes. Depuis que des parois ont été installées entre les groupes, nous avons pu observer que les enfants sont bien plus posés dans le jeu et qu'il y a moins de conflits entre eux. Du côté de l'équipe éducative, la réduction du bruit est également appréciée, car elle a permis d'améliorer significativement les conditions de travail.

Enfin, la transmission de notre savoir-faire et de notre métier fait partie intégrante de notre identité depuis des années. C'est dans cette continuité que nous avons poursuivi notre engagement en accueillant des stagiaires en réinsertion, des stagiaires en observation ainsi qu'une étudiante ESEDE, future éducatrice de l'enfance.

Notre travail et notre fonctionnement sont en perpétuelle évolution, nous offrant chaque jour de nouveaux défis à relever. Grâce à ces transformations, nous avons pu améliorer le bien-être des enfants, enrichir notre approche pédagogique et renforcer la cohésion de notre équipe. C'est avec enthousiasme et engagement que nous poursuivons cette belle aventure en 2025, toujours guidés par notre passion pour l'accueil et l'épanouissement des tout-petits.

L'UAPE L'Escale

Un thème engagé : La nature

Cette année, les enfants ont choisi d'explorer le thème de la nature, un sujet d'actualité qui sensibilise à la protection de l'environnement. Ce projet a été l'occasion de réaliser diverses activités : plantations, expériences scientifiques sur les légumes et créations artistiques à partir d'éléments naturels. Un moment marquant a été l'observation du travail des bûcherons lors de l'abattage du cèdre malade de la Campagne Marcel. Les enfants ont participé avec enthousiasme aux ateliers et à la décoration des locaux, mettant en valeur leurs talents artistiques.

Une fête de Noël inoubliable

Malgré une météo capricieuse, la fête de Noël a réuni de nombreuses familles. Les participants ont pris part à des ateliers créatifs pour décorer les sapins extérieurs. Organisée en collaboration avec la Commune de Paudex, cette célébration s'est terminée par une visite au Père Noël sur la place du village, laissant à tous un souvenir chaleureux et joyeux.

La prévention et le respect au cœur de notre projet

Tout au long de l'année, nous avons mis l'accent sur la prévention et le respect dans les relations entre les enfants. Nous avons introduit des contrats personnalisés pour gérer les tensions, en concertation avec les enfants et leurs parents. Cette approche a été bien accueillie et présentée aux familles lors du pique-nique de la fête de l'été. Des stands interactifs et des jeux de rôle ont permis d'ouvrir le dialogue et de valoriser notre travail sur cette thématique.

Des jeux de groupe pour renforcer les liens

Afin de favoriser les interactions et de réduire les conflits, nous avons intégré régulièrement des jeux de groupe impliquant tous les enfants, quel que soit leur lieu scolaire. Ces moments ludiques, tels que "15-14", "Qui a peur de Gargamel ?" ou encore "Le jeu du mouchoir", suscitent un grand engouement et encouragent l'esprit de camaraderie.

Des repas thématiques immersifs

Deux repas spéciaux ont été organisés cette année, en collaboration avec la cuisine de GastroVaud :

- **Voyage en Italie** : Dégustation de spaghettis bolognaise dans un restaurant italien, servis par les éducateurs, avec une ambiance musicale et une décoration méditerranéenne.
- **Immersion en Inde** : Repas pris à même le sol sur des coussins, avec des fleurs suspendues, et une animation musicale et chorégraphique inspirée de Bollywood. Nous avons également organisé des grillades en forêt et des pique-niques durant les dernières semaines avant les vacances d'été, transformant ainsi le quotidien en moments festifs très appréciés par les enfants.

Les séances de cinéma

Certains vendredis après-midi, les enfants ont la chance de se rendre au City Pully, à raison de quatre séances par année pour chaque niveau scolaire. Les films sont adaptés à l'âge des enfants et sont très attendus. Monter à pied jusqu'au cinéma reste un petit défi vite oublié devant la magie du grand écran.

Des sorties du mercredi variées et enrichissantes

L'équipe a planifié un programme diversifié de sorties du mercredi, adapté aux manifestations régionales et aux conditions météorologiques. Parmi les activités proposées:

- Balades en bateau
- Visites d'expositions, spectacles
- Promenades au marché de Lausanne
- Découvertes de nouvelles places de jeux
- Excursions en trottinette

Les enfants apprécient particulièrement ces moments de découverte et de détente en plein air.

Conclusion

L'année 2024 a été riche en expériences, en découvertes et en apprentissages. Nous sommes fiers du chemin parcouru avec les enfants et enthousiastes à l'idée de continuer à proposer des activités enrichissantes et variées pour les années à venir.

STRUCTURE D'ACCUEIL FAMILIAL DE JOUR

Actuellement, la Commune de Paudex ne bénéficie plus d'aucune "maman de jour", ci-après AMF, accueillante en milieu familial. Pourtant ce mode de garde est très apprécié par de nombreuses familles dans le canton et permet également une activité valorisante pour des personnes souhaitant travailler à domicile. Il est regrettable que ce mode de garde manque à notre offre actuellement.

Voici le rapport fait par le Réseau d'accueil PPBL:

La Structure d'accueil familial de jour (ci-après Structure AFJ) fait partie du Réseau d'accueil de jour de Pully, Paudex, Belmont-sur-Lausanne, Lutry (ci-après Réseau PPBL) et est gérée par la Ville de Pully. Elle a pour but de proposer aux parents domiciliés dans ces communes et qui travaillent, des places d'accueil pour des enfants âgés de 4 mois à 12 ans au domicile d'accueillant-e-s en milieu familial (ci-après AMF). Les conditions d'exigence qui déterminent la qualité d'accueil sont définies dans la loi sur l'accueil de jour des enfants (LAJE) et les directives cantonales pour l'accueil familial de jour. Le concept pédagogique de la Structure AFJ précise encore la prise en charge attendue.

L'EQUIPE

La Structure AFJ est conduite par une coordinatrice, employée à 50 %, qui a pour mission principale de recruter et d'évaluer les candidat-e-s AMF ainsi que de surveiller la qualité des lieux d'accueil. Elle encadre les AMF en assurant un soutien pédagogique et en proposant une formation continue adaptée à leurs besoins. Elle gère les demandes de placement des familles en liste d'attente et assure le suivi de ceux-ci en offrant un accompagnement aux parents qui le souhaitent. Elle mène et/ou participe également à des projets de développement de l'accueil familial de jour et collabore avec les différents acteurs de l'enfance.

Elle est épaulée par une secrétaire-assistante employée à 80 %, qui assure la gestion administrative de la Structure AFJ (dossiers des enfants, contrats de prestations, décomptes des heures d'accueil, facturation aux parents, gestion des débiteurs, etc.) et guide les AMF ainsi que les parents sur le plan administratif.

ÉLÉMENTS STATISTIQUES

Au 31 décembre 2024, la Structure AFJ compte onze accueillant-e-s. Il y a eu une enquête socio-éducative qui a abouti à un nouvel engagement en début d'année suivante. Durant l'année 2024, une accueillante a fait valoir son droit à la retraite et une autre a démissionné. D'autre part, 71 enfants sont inscrits en liste d'attente.

Enfants en liste d'attente AFJ par tranche d'âge :

A naître	:	33%
1 jour à 24 mois	:	49%
25 mois à 4 ans	:	11%
5 ans ou plus :	:	7%

Au 31 décembre 2024, 60 enfants sont accueillis et 66 contrats sont actifs. Il y a eu 15 contrats de dépannage et 118 contrats actifs durant toute l'année.

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'AMF agréé-e-s (au 31.12)	19	19	15	13	11
Nombre d'enfant accueillis (au 31.12)	91	82	79	66	66
Nombre total d'heures d'accueil	99'548	88'113	82'841	80'258	69'807

FORMATION CONTINUE

La formation obligatoire cantonale, organisée par la Communauté d'Intérêt pour l'Accueil Familial de jour (CIAFJ), a été renforcée, elle compte désormais 42 heures durant la première année et demie d'engagement d'un-e AMF, puis deux soirées de rencontre de soutien par an.

En plus de cette offre, la Structure AFJ a proposé aux AMF les formations suivantes :

- Six séances d'analyse de pratique ;
- Deux soirées sur le thème de la séparation du point de vue de l'AMF ;
- La formation prévention des incendies de l'ECA ;
- Une soirée de formation sur les changements liés au projet Refonte AFJ.

CAMPAGNE DE RECRUTEMENT

La Structure AFJ a mis en place une campagne de recrutement pour engager des AMF dès le début de l'année 2024. Une annonce permanente est publiée sur le site internet de la Ville de Pully, un flyer est affiché au pilier public et deux articles ont été publiés dans les journaux communaux. Elle a également relayé les affiches de la campagne de communication initiée par la Fondation cantonale d'accueil de jour des enfants (FAJE) pour, d'une part, faire connaître l'accueil familial de jour au public, et d'autre part, attirer des nouvelles personnes dans l'activité d'AMF.

PROJET « REFONTE DE L'AFJ »

Le projet refonte de la Structure de l'Accueil familial de jour (ci-après Structure AFJ) a débuté en 2022 suite à la demande du Canton de relancer et augmenter l'activité d'accueillant·e en milieu familial (ci-après AMF) et s'est terminé le 31 décembre de cette année. Un premier livrable de notre refonte est la revalorisation de l'activité de la Structure AFJ au sein du réseau Pully, Paudex, Belmont, Lutry (ci-après Réseau PPBL) et de s'appuyer sur la campagne de communication du Canton afin d'augmenter le nombre d'accueillantes et de places offertes sur notre territoire. Un second livrable important a été de digitaliser la procédure administrative, que ce soit pour les accueillantes ou au sein de notre administration. Cela a eu comme conséquence d'améliorer l'efficacité de la gestion des informations et d'adapter l'outil informatique à disposition. Finalement, des impacts directs ont eu lieu pour les parents et les accueillantes avec une hausse du prix des repas, une standardisation des pratiques afin d'offrir des conditions similaires au sein du réseau ainsi qu'une hausse du salaire horaire des accueillantes en milieu familial. L'équipe de la Structure AFJ participe également au groupe de travail sur la liste d'attente centralisée du Réseau PPBL qui permettra aux parents de s'inscrire via un portail en ligne et aux gestionnaires des placements en garderie, en UAPE/APEMS et en accueil familial de jour, de mieux coordonner leurs actions au service des familles.

ÉCOLES

ÉCOLAGES ET DÉROGATIONS

L'établissement primaire a accueilli, à la rentrée d'août, 1'774 élèves issus de 14 communes, dont 426 élèves de Paudex et Belmont-sur-Lausanne. De son côté, l'établissement secondaire a accueilli 712 élèves issus de 23 communes, dont 163 élèves de Paudex et Belmont-sur-Lausanne.

ANIMATION ET PRÉVENTION SANTÉ

Des sorties culturelles (Festival Jeune Public, visites muséales, de la STEP, etc.), sportives (patinoire, piscine, joutes et tournois) et des animations de prévention (santé sexuelle et mentale, prévention contre la délinquance, le harcèlement ou utilisation raisonnée des écrans) sont prévues tout au long de l'année. Des collaborateur-trices des administrations communales des trois communes mais aussi d'entités extérieures comme PROFA, le théâtre Caméléon, Vogay, As du cœur ou encore la police collaborent au bon déroulement de ces cours.

La tenue au primaire des « carrés potagers », l'opération « Coup de balai », la « Semaine pommes » continuent et permettent de sensibiliser les enfants aux questions tournant autour de la nature et de l'écologie.

Les enfants ont également été sensibilisés à la prévention routière.

Le fameux « Camp de ski de Paudex » aux Mosses est toujours à l'honneur pour les élèves de 2 et 3P.

Aussi, les élèves de secondaire ont, cette année encore, été sensibilisés à la prévention du racisme avec une exposition au collège Arnold Reymond « Nous et les autres ». Une exposition sur le tabac a été organisée en salle de sciences. Trois classes de 10^e année ont pris part à une action « éveil à la citoyenneté » organisée par la Fondation « Relief ».

Dans le cadre de la 1^{ère} semaine de l'année scolaire, Espace Jeunes est venu se présenter aux nouveaux élèves de 9^e.

CONTRÔLE DE LA SCOLARITÉ OBLIGATOIRE

Avec l'introduction de la LEO il y a 10 ans, le contrôle de la scolarité n'incombe plus aux communes, mais aux directions des écoles. Au 31 décembre, 2'143 enfants en âge de scolarité primaire (de 4 à 11 ans) étaient recensés par l'établissement scolaire primaire.

	Nombre	Pourcentage
Enfants fréquentant l'établissement scolaire primaire de Pully-Paudex-Belmont	1794	83.71%
Enfants scolarisés dans un autre établissement public (dérogations)	7	0.33%
Enfants scolarisés dans une école privée	304	14.2%
Enfants suivant une scolarité à domicile	13	0.61%
Parapublic	16	0.75%
Inscription reportée	6	0.3%
Enfants scolarisés hors Vaud	3	0.1%

En 2024, 878 enfants en âge de scolarité secondaire (11-15 ans) étaient inscrits à l'Office de la population.

	Nombre	Pourcentage
Enfants fréquentant l'établissement scolaire secondaire de Pully	712	81.15%
Enfants scolarisés dans un autre établissement public (dérogations)	20	2.25%
Enfants scolarisés dans une école privée	142	16.15%
Enfants suivant une scolarité à domicile	4	0.45%

ETABLISSEMENT PRIMAIRE DE PULLY-PAUDEX-BELMONT

L'établissement primaire de Pully-Paudex-Belmont, dirigé par M. J. Bocherens, compte 1'794 élèves, soit 93 classes réparties dans les collèges des trois communes.

Degré scolaire	Nombre de classes
1-2P	22
3-4P	23
5-6P	22
7-8P	21
7-8P/MO-CP (développement primaire)	1, collège Principal
CRPS (enseignement spécialisé)	2, pavillon de Chamblandes II
Accueil	2, pavillon de Chamblandes II

Le collège de Paudex accueille des enfants de Pully et de Paudex pour les 4 premières années de leur scolarité

Collège de Paudex – Ecole primaire 1 à 4P – Année scolaire 2021-2022		
Classe	Enseignante responsable	Nbre d'élèves
1-2P	Pauline Chaubert	22
1-2 P	Carole Immer-Zimmermann	21
3P	Charline Juriens	21
4P	Caroline Partitaro	20

ETABLISSEMENT SECONDAIRE DE PULLY-LAVAL

L'établissement secondaire de Pully, dirigé par M. S. Fague, accueille 712 élèves répartis en 38 classes (groupe Accueil y compris).

Depuis le 21 août 2017, l'établissement secondaire de Pully est reconnu comme établissement « Sports-Arts-Études » pour les espoirs du basket vaudois. Ainsi, l'établissement accueille actuellement 26 élèves scolarisés en 9, 10 et 11S, soit : 16 garçons et 10 filles provenant de diverses communes du canton et sélectionnés par l'Association vaudoise de basket. Cette année, toutes les classes sont situées au Collège Arnold Reymond.

9 ^e degré	12 classes	(6VG, 6 VP)	204 élèves
10 ^e degré	12 classes	(6VG, 6 VP)	248 élèves
11 ^e degré	11 classes	(5VG, 6 VP)	242 élèves
Classes « Ressources »	1 classe		11 élèves
Groupe d'accueil	1 groupe		7 élèves

La répartition structurelle des 712 élèves est de 54% en voie pré-gymnastique (ci-après VP), 43.5% en voie générale (ci-après VG), 1.5% en classe « Ressources » et 1% en groupe « Accueil ».

Pully	509	Belmont	135	Paudex	28	Lutry	7
Ballaigues	1	Blonay	2	Bottens	1	Clarens	1
Corseaux	1	Crissier	1	Cully	1	Echandens	1
Epalinges	1	Gland	2	Lausanne	10	Orbe	1
Prangins	1	Prilly	2	Puidoux	1	Romainmôtier	1
St-Légier	2	Tour-de-Peilz	2	Vevey	1		

CLASSE D'ORIENTATION ET D'ENSEIGNEMENT SPECIALISÉ

À l'instar des dernières années, l'organisation des transports et sa gestion financière ont été confiées à l'établissement primaire de Pully-Paudex-Belmont-sur-Lausanne et à l'Office du soutien pédagogique et de l'enseignement spécialisé (OSPES). La Commune assure la mise à disposition des locaux avec facturation d'un loyer à l'OSPES.

COURS ET SPORT SCOLAIRE FACULTATIFS

Journal « Noir sur blanc »

Rédacteur en chef : M. B. de Rham – huit élèves.

Ce cours est entièrement financé par l'État de Vaud. Le journal est vendu CHF 2.00 l'exemplaire, ce qui permet de couvrir les frais d'impression.

En 2024-2025, huit élèves participent à l'élaboration du journal de l'école, de 20 à 24 pages, qui paraît quatre fois dans l'année scolaire et dont le tirage s'élève à 100 exemplaires. Lors des comités de rédaction, les sujets, qui reflètent les intérêts des élèves et accordent une place importante à la vie de l'établissement, sont discutés, retenus, précisés. Ensuite, chaque élève élabore et rédige son/ses article(s) puis le/les corrige le cas échéant d'après les indications de l'enseignant responsable qui se charge de la mise en page. Les journaux sont imprimés au Centre d'édition de l'État de Vaud.

L'effectif, légèrement plus élevé que celui de l'an dernier, permet des réunions plus dynamiques. Dans l'idéal, le nombre d'élèves pourrait être encore un peu supérieur, afin de faire fonctionner ce cours facultatif dans les meilleures conditions.

Atelier de théâtre

Assuré par Mmes C. Biermann et S. Gugler – dix élèves entre 13 et 14 ans.

Ce cours est entièrement financé par l'État de Vaud. Le spectacle est élaboré à partir des improvisations des élèves et débouchera sur deux représentations auxquelles les parents des comédiens seront conviés au mois de mai 2025 au Théâtre de la Voirie.

Atelier Chanson

Assuré par MM. G. Natterer et F. Di Donato – 36 élèves entre 12 et 15 ans.

Cette option facultative donne la possibilité aux élèves du collège Arnold Reymond de présenter un spectacle de chansons en anglais, en français, en allemand ou dans une autre langue qu'ils ont choisie. Ce cours est financé par l'État de Vaud, mais également par la Ville de Pully qui prend à sa charge des frais liés aux représentations scolaires et publiques de l'Atelier Chanson (sonorisation, captation vidéo), à l'achat de matériel, et qui met à disposition l'Octogone. Grâce à cette aide, les conditions de concerts, les intervenants (sonorisateur, éclairagiste, technicien de plateau), le matériel et le lieu sont comparables à des situations d'artistes professionnels.

Pour l'année 2024, les élèves ont pu choisir eux-mêmes les chansons à présenter en spectacle. Il en a résulté un choix très varié. Parmi les 18 chansons présentées, 4 étaient en français et 2 en allemand. Les spectacles de l'Atelier Chanson ont pu, cette année, avoir lieu dans des conditions normales : trois pour les classes et un pour le public des parents. L'Atelier Chanson a eu pour invité l'Atelier Musique du Gymnase Chamblandes de Pully qui a interprété 3 chansons lors des représentations publiques et scolaires. L'Atelier Chanson s'est produit aussi fin juin, durant les cérémonies des promotions.

Cours ACT-Top Mode

Assuré par Mme D. Bach Depommier – dix élèves de 11e année et 1 élève de 10e année.

Ce cours propose des activités créatrices en lien avec la mode. Cette année, le cours accueille onze élèves (uniquement des filles). Des projets toujours aussi variés sont au programme.

Blog littéraire

Assuré par Mme M. Dias – quatre élèves.

Ce cours est un projet d'édition numérique qui permet aux élèves intéressés par l'écriture narrative d'exprimer leur créativité à travers diverses formes littéraires, telles que des contes, des nouvelles, des poèmes, etc. Les travaux des élèves, corrigés par l'enseignante, sont ensuite retravaillés avant d'être publiés sur le blog : www.ar-blog.ch. Cela leur permet de partager leurs productions avec une large audience tout en se familiarisant avec les outils de publication numérique.

Modelage

Assuré par M. P.-F. Raymond – sept participant·e·s élèves et enseignants inclus.

La céramique à l'Arnold, un espace de création hors du temps : tous les mardis midi, le cours facultatif de céramique réunit élèves et enseignant·es pour un moment hors du temps. Dans la salle 309, l'ambiance est détendue. Le contact des mains avec l'argile fait du bien et invite les participant·es à profiter de chaque instant. Animé par M. P.-F. Raymond, enseignant d'arts visuels, le cours est à la portée de tous les niveaux. Les élèves découvrent plusieurs techniques comme le montage en colombins, le moulage, la céramique par plaques ou encore le modelage. Chacun·e est libre de créer selon son inspiration. Ici, une tasse en colombins, là un poulpe au milieu d'une assiette réalisée en moulage ou encore plus loin, des petits objets de décoration. Les pièces sont ensuite peintes et émaillées puis cuites au four du Collège Principal. Il sera possible prochainement d'en admirer certaines dans les vitrines de l'atrium.

Sport scolaire facultatif

Assuré par M. G. Saudan – 132 élèves.

Le Sport scolaire facultatif (SSF) rencontre un bon succès auprès des élèves. Une tendance à la baisse de l'engagement des élèves pour les cours facultatifs est toutefois à noter, ainsi qu'une tendance à l'augmentation des parents qui désinscrivent leurs enfants sans motif valable, ce qui complique grandement la gestion. Malgré les efforts pour diversifier l'offre, 3 cours ont dû être annulés par manque d'inscriptions. Les salaires des moniteurs et monitrices sont payés par la Commune, mais remboursés à 80 % par le Canton. Les moniteurs « Jeunesse et Sport » reçoivent une prime en supplément.

Cours	Nb élèves	Cours	Nb élèves
Skateboard Sec.	9	Athlétisme Sec.	12
Parkour Sec.	13	Agrès Primaire	16
Volley Sec.	34	Basket Primaire	13
Futsal Sec.	19	Futsal Primaire	16

SERVICE MÉDICAL

Dans le cadre du Règlement cantonal sur la santé scolaire, les médecins scolaires supervisent l'activité des infirmières scolaires et sont membres des équipes de santé des établissements. Ils participent aux actions de prévention et de promotion de la santé en accord avec l'Unité de promotion de la santé et de prévention en milieu scolaire (Unité PSPS). Ils peuvent être appelés à examiner des élèves. Ils sont rémunérés à l'heure par la Commune, selon un barème établi par le Département cantonal de la santé. La Commune n'intervient que pour l'engagement des médecins, le règlement de leurs honoraires et l'équipement adéquat des locaux.

SERVICE PSYCHOPÉDAGOGIQUE ET DE LOGOPÉDIE

Ce service dépend de l'Office de psychologie scolaire. Il est rattaché au centre régional de Grandvaux, avec une participation financière des communes liées à cette infrastructure. Ainsi, seuls les coûts des locaux et du mobilier sont à la charge de la Commune

VISITES DE DÉPISTAGE DENTAIRE ET PROPHYLAXIE

Les dépistages obligatoires et financés par la Commune ont pu cette année être réalisés normalement et les enfants des classes primaires de Paudex ont bénéficié en plus de deux à trois interventions prophylactiques données par une enseignante en hygiène dentaire, prestation également offerte par la Commune.

SUBSIDES AUX ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES

Conformément à l'arrêté fédéral du 7 décembre 2017, le Règlement d'application de la loi sur l'enseignement obligatoire (RLEO) a été révisé. L'entier des charges liées aux sorties est dorénavant financé par la Commune de Paudex à l'exception des frais de repas qui sont toujours demandés aux parents à hauteur d'un maximum de CHF 16.00 par jour.

COURSES D'ÉCOLE ET DÉPLACEMENTS SPÉCIAUX

Des tickets collectifs de bus tl, couverts par le budget communal, ont été délivrés aux élèves et accompagnants pour les déplacements à des fins pédagogiques et de loisirs (courses d'écoles, sorties forêt, piscine, visites de musées, etc.).



*Association régionale pour l'action sociale
de l'Est lausannois-Oron-Lavaux*

Avenue de Villardin 2, CP 111
1009 Pully
Tél. 021/557 84 00

RAPPORT DE GESTION 2024 POUR LA COMMUNE DE PAUDEX

Association régionale pour l'action sociale (ARAS) de l'Est lausannois-Oron-Lavaux - ARASELOL

L'ARAS de l'Est lausannois-Oron-Lavaux (ARASELOL) est une association de treize communes dont fait partie la commune de Paudex. Par ailleurs, Madame Arielle MARTIN, conseillère municipale, fait partie du Comité de direction dont les attributions principales sont l'exécution des buts de l'association et assurer le rôle d'employeur auprès du personnel.

Le Centre Social Régional (CSR) et les Agences d'Assurances Sociales (AAS) constituent deux entités opérationnelles de l'ARASELOL.

L'ARASELOL alloue des prestations sociales qui s'inscrivent dans le cadre des **régimes sociaux cantonaux** faisant partie de la **participation à la cohésion sociale**, anciennement appelée la facture sociale.

Rappelons au passage les **régimes sociaux cantonaux** qui font partie de la participation à la cohésion sociale et dont le coût est réparti entre le canton et les communes :

- Les prestations complémentaires à l'AVS/AI et l'aide aux personnes en EMS ;
- Les subsides aux primes de l'assurance maladie ;
- Le revenu d'insertion (aide sociale) et la participation cantonale à l'assurance chômage ;
- Les subventions et aides aux personnes en situation de handicap ;
- Les prestations pour la famille et autres prestations sociales ;
- Les bourses d'études et d'apprentissage.

Le centre social régional (CSR)

Le CSR a pour mission de venir en aide aux personnes confrontées aux difficultés sociales ou dépourvues des moyens nécessaires pour subvenir à leurs besoins élémentaires. Il octroie les prestations suivantes :

- Une aide financière dans le cadre du Revenu d'insertion (RI). Pour accéder à ce soutien financier, vous devez remplir les conditions prévues par le cadre légal et normatif cantonal. Cette aide, qui constitue le minimum vital, est subsidiaire à l'effort personnel, à l'entretien prodigué par la famille et aux autres prestations sociales. Le bénéficiaire du RI a comme devoir de déployer tous les efforts nécessaires pour retrouver son autonomie.
- Un appui social sous forme de soutien, d'écoute, de conseil, d'orientation et d'accompagnement dispensé par une équipe d'assistants sociaux. Cette intervention sociale peut toucher divers domaines : problèmes financiers, la santé, l'emploi, le logement, la famille, la formation des jeunes adultes, les démarches administratives, etc.

La Municipalité de Paudex reçoit régulièrement les statistiques relatives notamment au nombre de bénéficiaires du RI domiciliés sur son territoire. Durant l'année 2024, le nombre moyen de dossiers RI était de 36. Un dossier peut être constitué par une ou plusieurs personnes selon la composition du ménage.

Les agences d'assurances sociales (AAS)

Situées sur deux sites (Pully et Oron), les AAS conseillent, renseignent et orientent la population sur toutes les questions concernant ses droits et ses obligations en matière d'assurances sociales (AVS, assurance maladie, AI, Prestations complémentaires, allocations familiales, etc.). C'est l'antenne de l'AAS de Pully qui dessert la population de Paudex,

Pour 2024, la contribution de la commune de Paudex aux frais de fonctionnement de l'association représente un coût annuel de Fr. 0.90/habitant. En cas de résultat comptable excédentaire, la différence est rétrocédée à la Commune. Ce qui a été le cas en 2023.

Les informations complémentaires relatives aux activités de l'ARASELOL figurent dans son rapport d'activité mis à la disposition de la Municipalité. Par ailleurs, le site Internet (www.arasoronlavaux.ch) constitue aussi une source précieuse d'informations sur la région et sur les prestations allouées.

Pour contacter les entités de l'ARASELOL :

Centre social régional (CSR)
Avenue Villardin 2, CP 111
1009 PULLY
Tél. 021/557 84 00

Agence d'assurances sociales (AAS)
Avenue C. F. Ramuz 43, CP 111
1009 PULLY
Tél. 021/557 84 00

Pully, le 27 janvier 2025

APROMAD

Association pour la promotion de la santé et le maintien à domicile de la Couronne lausannoise

Billet du président et de la directrice

Chaque année, nous vous annonçons que celle qui vient de se terminer était exceptionnelle.

L'année 2024, ne déroge pas à la règle ; 2024 fut et restera une année unique pour les raisons suivantes :

- 442 personnes de plus nous ont fait confiance et sont accompagnées maintenant par nos équipes
- Une augmentation d'activité de plus de 9%
- Une situation financière saine
- La création d'une équipe de spécialistes
- Une enquête auprès de tous nos collaboratrice et collaborateurs démontrant que 88% d'entre elles et eux sont soutenus par un management collaboratif
- Le développement des compétences de tout notre personnel terrain visant le bien vieillir de nos client.e.s
- La poursuite de l'évolution du programme de réadaptation à domicile dans notre région
- Le développement des suivis pédopsychiatriques auprès de jeunes clients de plus en plus nombreux

La liste est encore longue

Tout ceci est rendu possible grâce à l'engagement et le professionnalisme de nos collaboratrices, de nos collaborateurs et de nos cadres. Nous tenons ici à les remercier chaleureusement.

Nous souhaitons également ajouter un dernier élément à notre liste qui rend cette année 2024 si particulière : c'est le dernier éditorial que nous cosignons ensemble après plus de dix ans d'une collaboration solide, efficace et joyeuse.

Merci pour toutes ces années !

Isabelle Brès-Bigey, Directrice
Pierre Jolliet , président

PRISE EN CHARGE FINANCIÈRE DES ABONNEMENTS DE BUS POUR JEUNES EN FORMATION

La Commune de Paudex prend en charge la moitié du prix des abonnements de bus pour tous les enfants et jeunes de 9 à 17 ans et jusqu'à 25 ans pour ceux qui sont aux études.

AIDE AU TRANSPORT POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

Par le biais de cette subvention, la Commune de Paudex vise à assurer une égalité de traitement entre personnes valides et invalides, permettant à ces dernières d'effectuer des courses de loisirs au prix d'un billet de transports publics.

Les personnes à mobilité réduite bénéficiant d'une attestation délivrée par le Centre médico-social, peuvent obtenir 96 bons de transport par an. Les courses sont organisées et gérées par «Transport à mobilité réduite Lausanne» (TMRL) et «Transport Handicap Vaud» (THV).

MINIS CHANTIERS EN COLLABORATION AVEC L'EVAM

La commune, deux fois par année, engage deux personnes, requérantes d'asile, pour venir travailler pendant deux semaines avec l'équipe de la voirie et de l'intendance. Celle-ci leur confie des travaux variés et leur permet de bénéficier d'une expérience constructive de travail. Le certificat qui leur est remis à la fin des deux semaines est un atout pour leur recherche d'emploi futur. L'aide apportée à la voirie à des conditions plus que modestes est elle aussi précieuse, sans compter le bénéfice qu'il y a à se rapprocher et à mieux se connaître. Un chaleureux merci à l'équipe de la voirie et de l'intendance pour être proactive dans ce projet qui ne nous apporte que des satisfactions depuis des années.

COURS DE FRANÇAIS POUR MIGRANTS

Depuis 2014, les communes de Pully, Paudex, Belmont-sur-Lausanne et Lutry organisent, en collaboration avec l'association Français en jeu et avec le soutien du Bureau cantonal pour l'intégration et la prévention du racisme, des cours de français pour personnes migrantes. En 2021, trois cours de français (1 cours pour parents allophones et 2 cours pour débutants) ont été organisés.

« L'Avant-poste » PROJET COMMUNAUTAIRE POUR LES SENIORS

Nous sommes très reconnaissants de l'engagement du groupe de personnes qui sont les « piliers » de ce projet.

Celui-ci a permis la mise en place d'activités régulières bénéficiant d'un bon niveau de fréquentation. Les voici :

- Rencontre mensuelle du groupe "organisateur" tous les derniers mercredis du mois à 9h00 sur place au local, ouvert à tous
- Café du mercredi dès 9h30 (hebdomadaire)
- Groupe lecture tous les premiers mercredis du mois, à 17h00 au local (des membres de ce groupe participent au "Prix CHRONOS" avec une classe d'enfants entre 10 et 12 ans)
- Groupe de jeux (externe- ouvert à tous) "Questions pour un champion" tous les lundis soir
- Groupe de jeux (externe -ouvert à tous) "Scrabble" tous les vendredis après-midi dès 14h00
- Table au bistrot (sur inscription auprès d'Anne Leonard-Henry) tous les derniers mercredis du mois à midi au café de Paudex
- Groupe de parole et de lien (avec la collaboration de l'ASTCI) tous les 2e jeudis du mois à 16h00 au local, ouvert à tous
- Diffusion d'informations auprès des personnes intéressées inscrites dans notre fichier (news letter pro-Senectute-vd, infos

des autres quartiers ou villages solidaires, événements ponctuels, communications de prévention, etc)

- Participation à différents groupes de travail (groupe ressource, comité d'organisation et participation à la Journée mondiale des séniors du 1^{er} octobre, participation à l'accueil communal des nouveaux retraités organisé par Pully, etc)
- Participation à des activités régulières avec le groupe des grands de la garderie "les petits pas"
- Participations ponctuelles selon sollicitations communales (coup de balai, fêtes, manifestations, etc)

Activités particulières 2024 :

- En mai, fête des plantons (sous une pluie intense)
- En juin , fête des beaux jours (sous les arbres dans l'ancien préau du vieux collège) et avec participation des petits pas et un concert de cor des alpes de M. Battaglia
- En octobre, conférence de Mme Sattiva Spring au sujet du nouveau droit successoral, à l'Avant-poste (trop petit ce jour-là)
- En décembre, fenêtre de l'Avent à l'Avant-poste

ASSOCIATION CAP

La commune met gracieusement son caveau à disposition de l'Association CAP, culture et animation à Paudex.

Celle-ci se donne pour but d'organiser des événements en lien avec la culture et d'offrir une scène à des artistes confirmés. Née de l'envie de quelques personnes presque toutes de Paudex d'animer ce lieu avec des spectacles de qualité, l'Association CAP gère une programmation variée pour tous les publics.

Le caveau peut accueillir 40 personnes dans une ambiance chaleureuse. L'entrée est libre, sans réservation préalable, mais une collecte « au chapeau » permet de rémunérer les artistes à la fin du spectacle. L'association a maintenant 4 ans et elle est bien implantée, d'ailleurs les concerts font régulièrement « salle comble ». Une bonne manière de la soutenir est d'en devenir membre.

Programme et informations sur www.capassociation.ch

ESPACES PUBLICS ET AMENAGEMENTS URBAINS

BUVETTE

Désireuse de pérenniser le projet, la Commune a souhaité mettre à l'enquête le projet de la buvette du bord du lac. Cette démarche permettra de réaliser une installation plus confortable dont l'infrastructure (eau et électricité) pourra rester en place. Le projet ne sera ainsi plus considéré comme éphémère et pourra durer plus de trois mois.

ANCIEN COLLEGE

Un troisième banc a été installé le long du sentier qui longe l'ancien collège. Cet endroit un peu retiré de la circulation du Simplon permet une petite pause bienvenue et il est de plus en plus occupé. D'ailleurs c'est là qu'a eu lieu la fête de l'été du village solidaire à la satisfaction de tous.

Energie et développement durable

Le Fonds pour l'énergie et le développement durable, alimenté par une taxe de 0.25ct par KWh consommé sur notre commune a été notamment utilisé pour participer au financement de l'achat de 11 vélos à assistance électrique (VAE) par les habitants de la commune. Le montant global des subventions accordé pour les vélos se monte à CHF 6'300.00. La Municipalité a décidé de rembourser 20% du prix d'achat par vélo jusqu'à concurrence de CHF 600.- afin de promouvoir la mobilité douce.

Voirie et Intendance

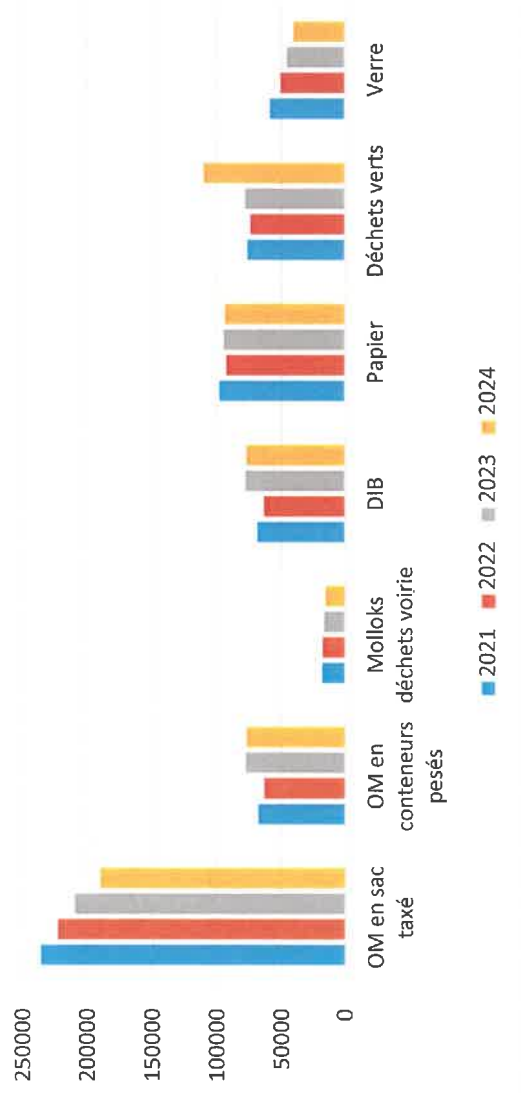
Raphaël Nicod est à la tête de la voirie et de l'intendance depuis fin 2023. Il collabore avec Alan Bühler, responsable de l'intendance, Yann Foretay et Julian Portal, qui terminera son apprentissage en 2025 et entrera en fonction en qualité d'employé. Parmi les réalisations menées par la voirie en 2024, notons

Plage de la Pierre Ronde

L'ouverture de la plage a eu lieu le 11 mai 2024. Elle a été fermée le 16 septembre 2024. Notre plage connaît une fréquentation très importante, ces dernières années, engendrant également son lot de nuisances. Des services de rondes sont organisés afin d'assurer la tranquillité publique.

Déchets incinérables

Evolution déchets 2020-2024



La tendance observée depuis 2022 se poursuit. En effet, les ordures ménagères en sac taxé diminuent au profit des ordures ménagères en conteneur pesé (plusieurs entreprises ont fait la demande d'éliminer leur déchet en conteneur pesé plutôt que via les sacs blancs). Les déchets de voirie issus du balayage, des poubelles publiques, ainsi que d'autres objets incinérables ramassés sur le domaine public, représentent en 2024 une masse d'environ 15 tonnes, en diminution.

La taxe forfaitaire facturée aux ménages et aux entreprises est restée inchangée depuis l'introduction du nouveau règlement communal sur la gestion des déchets, le 1^{er} janvier 2014.

Déchets verts

Les déchets verts produits sur Paudex sont traités par l'entreprise La Coulette à Belmont-sur-Lausanne. Une partie est ramassée en porte à porte, tandis qu'une partie est déposée par les habitants directement à la Coulette dans une benne dédiée ou pesée sur place. Notre service de voirie a également apporté des déchets de tonte et de taille. Le ramassage porte à porte représente 110 tonnes de déchets en forte augmentation.

Déchèterie de la Perraudettaz

La déchèterie de la Perraudettaz facture des frais fixes et variables selon une répartition entre chaque commune partenaire (Lausanne, Pully et Paudex) en fonction de leur nombre de passages. Le calcul est effectué tous les 3 mois. Le nombre de passages en 2024 pour Paudex est de 1'413 sur un total de passage annuel de 47'119. Le coût par passage global s'élève à CHF 13.91.

Protection civile ORPC

La protection de la population est l'un des sept instruments dont la Suisse dispose pour mener à bien les tâches relevant de la politique de sécurité. Il s'agit d'un système coordonné composé de cinq organisations partenaires, à savoir la police, les sapeurs-pompiers, les services de la santé publique, les services techniques et la protection civile. Les organisations partenaires de la protection de la population sont responsables de leurs champs d'action respectifs et se portent mutuellement assistance dans l'accomplissement de leurs tâches.

La protection civile joue un rôle important dans notre pays. Étant la seule organisation partenaire à être ancrée dans la Constitution fédérale et à connaître une obligation de servir à l'échelon national, la protection civile occupe une position particulière dans le système coordonné de protection de la population. Elle est l'unique organisation civile qui puisse garantir une capacité durable d'intervention en cas d'événements graves d'une certaine durée et appuyer, renforcer ou décharger les autres organisations sur le long terme.

Par ailleurs, la protection civile fournit des prestations spécialisées telles que l'aide à la conduite en faveur des états-majors de crise des cantons et communes, la transmission de l'alarme à la population, la mise à disposition de l'infrastructure de protection, l'assistance de personnes sans abri et en quête de protection, la protection des biens culturels ainsi que des opérations de sauvetage difficiles et des travaux de remise en état. Ce profil des compétences exigées et cette capacité durable d'intervention font de la protection civile un maillon indispensable au sein de la chaîne sécuritaire.

L'année 2024 a débuté plus calmement en comparaison à l'année précédente, la crise énergétique et le conflit ukrainien sont toujours une préoccupation, cependant avec une pression moindre. Le concept des points de rencontre d'urgence a été finalisé dans toutes les communes du District. La planification des services prévue a pu se dérouler de manière conforme aux attentes.

Les effectifs de la PC continuent à être affectés par la nouvelle loi LPpCi, qui a comme conséquence une diminution annuelle marquée de nos cadres.

L'ORPC Lavaux-Oron

L'Organisation régionale de protection civile du district Lavaux-Oron (ORPC Lavaux-Oron) est une association de communes conformément à la loi d'exécution de la législation fédérale sur la protection civile (LVLPci) du 11 septembre 1995 et aux articles 112 à 128 de la loi sur les communes (LC) du 28 février 1956.

Au 31 décembre 2024, l'ORPC est constituée de 16 communes avec 65'729 habitants, pour une superficie de 134.57 km2

Service de défense incendie et de secours Ouest-Lavaux SDIS Ouest-Lavaux

La transition réussie du SDIS Ouest-Lavaux, passant d'entente intercommunale à association intercommunale, a été confirmée au cours de l'année 2024, qui correspondait à la première année complète de l'association.

Durant cette année, comme pour toutes les associations intercommunales, le bon fonctionnement de l'association a été contrôlé par le Préfet de l'arrondissement Lavaux-Oron. Il a pu constater que tout était en place et fonctionnait correctement, sans émettre de remarques négatives, ce dont notre association peut se féliciter.

Les organes politiques de notre association fonctionnent bien et les décisions prises par le Conseil intercommunal, qu'il s'agisse des comptes, de la vérification de la gestion, du budget ou des décisions sur préavis, contribuent au bon fonctionnement opérationnel du SDIS Ouest-Lavaux. Les rapports et l'entente entre le Conseil intercommunal et le Comité de direction sont excellents, ce qui facilite grandement la gestion de l'association.

Organisation

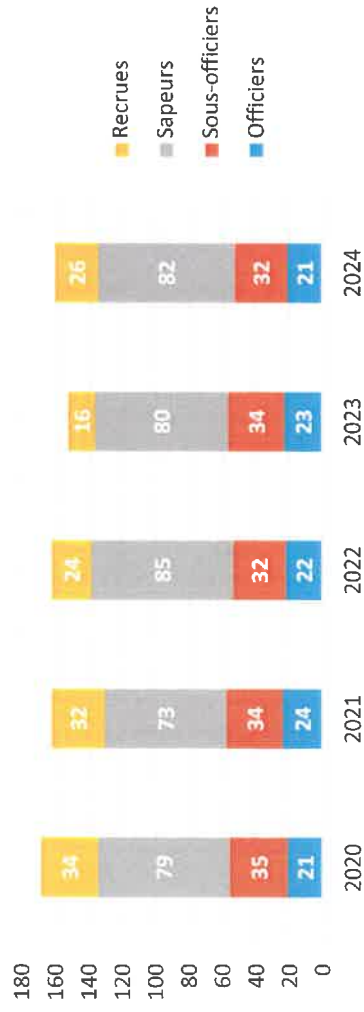
Autorités

Depuis le 1^{er} avril 2023, le SDIS est organisé sous la forme d'une Association de Communes. Les membres de cette Association sont les communes de Belmont-sur-Lausanne, Lutry, Paudex et Pully

Personnel

Les effectifs sont globalement stables et montrent une légère augmentation en 2024 (+ 8 personnes). La pyramide hiérarchique reste quant à elle équilibrée. Au 1^{er} janvier 2024, 24 recrues ont intégré le SDIS à la suite du recrutement réalisé en novembre 2023.

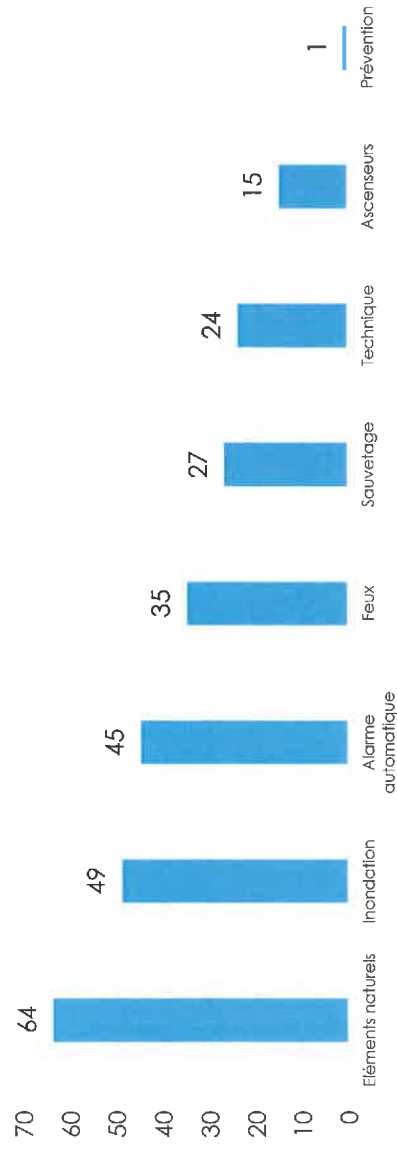
Evolution des effectifs entre 2020 et 2024



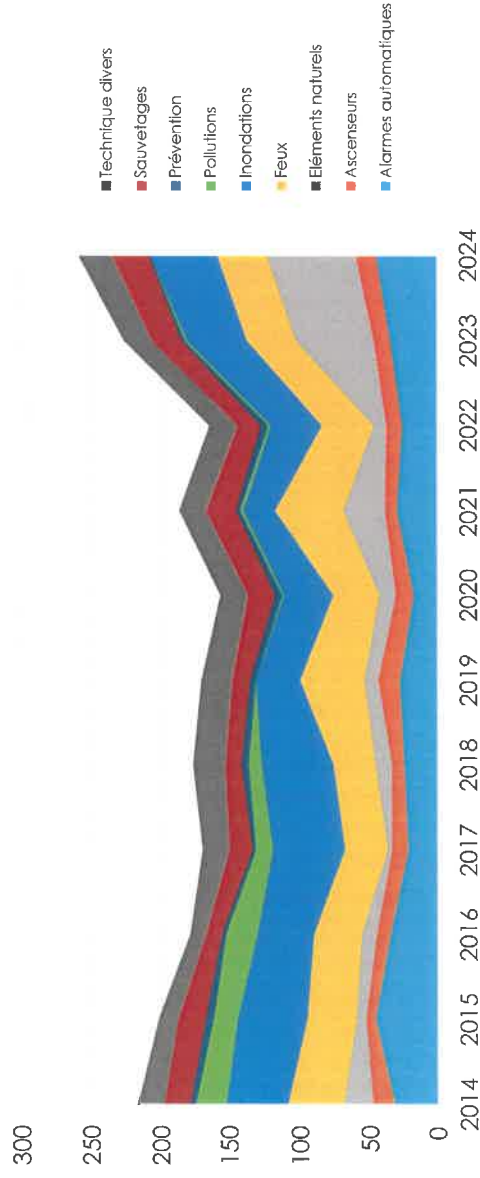
Intervention

L'année 2024 a été marquée par un nombre record d'interventions sur nos propres communes, mais aussi plusieurs demandes de renfort, afin de prêter main forte aux autres SDIS du Canton. Nos effectifs permettent d'assurer des missions en dehors de nos communes, tout en garantissant le standard de sécurité pour notre population et ce, même en journée.

Type d'intervention 2024



Evolution des types d'intervention entre 2014 et 2024



POLICE – Association Sécurité Est Lausannois

La Constitution vaudoise précise que les communes sont responsables du maintien de la sécurité sur leur territoire. Celle-ci peut être assurée soit par la Gendarmerie vaudoise soit par un corps d'une police communale ou intercommunale (ci-après police communale).

A ce jour, l'Association dispose, pour l'ensemble du territoire des 4 communes membres, d'une organisation policière à même de :

- assurer la protection des personnes et des biens ;
- veiller au respect des institutions démocratiques, en particulier en assurant l'exécution et l'observation des lois fédérales et cantonales ainsi que des règlements communaux ;

- prévenir et réprimer les atteintes à la sécurité et à l'ordre publics, ainsi qu'à l'environnement ;
- prendre les mesures d'urgence qui s'imposent et prêter assistance en cas de dangers graves, d'accidents ou de catastrophes ;
- assurer la surveillance et la régulation de la circulation routière, sous réserve des missions spécifiques de l'Etat et des missions susceptibles d'être confiées aux assistants de sécurité publique ;
- établir les constats de police et enregistrer les plaintes pénales conformément à la loi ;
- assurer, lorsque le recours à la force publique est nécessaire, l'exécution des décisions administratives et judiciaires ;
- exercer des tâches dans le domaine de la protection de l'Etat ;
- mener des actions de prévention afin d'empêcher, dans la mesure du possible, la commission de tout acte punissable ;
- enseigner la prévention routière et judiciaire dans les classes scolaires ;
- gérer les missions d'une police administrative (police du commerce et des inhumations).

Durant l'année, et dans le cadre de la police coordonnée, les effectifs de Police Est Lausannoise (PEL) ont régulièrement été sollicités pour renforcer différents dispositifs sécuritaires sur le Canton, notamment sportifs dans le cadre des championnats suisses de football de Super League et Challenge League avec la présence de quatre clubs vaudois, lesquels occupent nos forces de police pour ainsi dire chaque week-end autour des pelouses, afin que la sécurité autour de stades soit assurée.

Nous pouvons également citer l'engagement de collaborateurs de Police Est Lausannoise dans le cadre du WEF à Davos et lors du sommet sur la paix en Ukraine organisé au mois de juin au Burgenstock (Suisse centrale).

Projet CoRe (Collaboration Renforcée)

Le projet CoRe mis en place au printemps 2022 à la suite du plan ORCA Covid a été adapté au 1er juin 2023 avec notamment la suppression des patrouilles mixtes avec la gendarmerie.

Les actions suivantes sous l’angle du décloisonnement et de la mutualisation des forces se sont poursuivies avec notamment les réflexions dans les domaines de la formation continue commune, les interventions d’urgence, la proximité et, les centrales d’engagement, sous l’angle du décloisonnement et de la mutualisation des forces.

Collaboration PEL-APOL (Association de Police Ouest-Lavaux)

La collaboration opérationnelle entre les entités de Police-secours a cessé au 31 décembre 2023. Toutefois, les patrouilles de ces deux corps de police ont continué en 2024 à se prêter « main-forte » lors d’événements nécessitant rapidement des policiers. Les réflexions sur une mutualisation pérenne des unités opérationnelles devraient se poursuivre ces prochaines années avec comme objectif de pouvoir mettre en place à terme un projet réaliste, efficient, qui puisse répondre en finalité aux attentes des citoyens et aux exigences de la loi sur l’organisation policière vaudoise, tout en conservant l’autonomie politique et organisationnelle de nos associations.

Sous l’impulsion des Commandants de police, deux rencontres « informelles » ont été mises sur pied en automne dans le cadre d’un rapprochement des divisions administratives. Les collaborateurs de ces divisions ont ainsi pu échanger sur les différentes pratiques en place dans leur corps de police respectif, ceci afin de pouvoir améliorer d’éventuels processus internes. Ces échanges vont se poursuivre en 2025.

Statistiques

En 2024, à Paudex, 91’000 véhicules ont été contrôlés (contre 78’000 en 2023), parmi ces derniers, 1’917 (contre 2’190 en 2023) étaient en infraction.

Conclusion

En faisant le choix d'intégrer l'ASEL en 2012 avec Pully, Belmont-sur-Lausanne et Savigny, Paudex a fait le choix d'une sécurité régionale, réactive et axée sur la prévention, la proximité et une qualité d'intervention rapide, en phase avec les besoins et préoccupations de nos habitants.

La police intercommunale est un modèle de police « à la carte » qui nous permet de nous sentir en sécurité.

Un accent particulier doit être mis sur la formation continue interne afin de préparer l'avenir du corps de police, sachant que beaucoup d'officiers et sous-officiers supérieurs vont quitter le corps de police pour raison d'âge d'ici quelques années.

Urbanisme

Plan d'affectation communal (PACom)

En ce qui concerne le PACom, l'année 2024 a été passablement occupée par le traitement du recours déposé par quelques propriétaires. Plusieurs dossiers bien documentés justifiant notre position ont été transmis à la CDAP pour qu'elle puisse rendre sa décision. Dans un premier temps, la CDAP a validé l'entrée en vigueur du PACom sur tout le territoire communal, à l'exception des 4 parcelles touchées par le recours. Cela a permis à plusieurs propriétaires d'avancer dans leur projet sur des bases actualisées et connues.

A fin 2024, avec le rejet par la Cour de Droit Administratif et Public (CDAP) du recours qui avait été déposé, le Plan d'Affectation Communal a définitivement été mis en application sur l'ensemble du territoire communal.

Plusieurs projets de nouveaux immeubles sont maintenant en cours de développement sur la commune. Certains ont déjà atteint le stade de la mise à l'enquête. Ces projets devraient mener à la création de nouveaux appartements disponibles soit à la vente soit en location. Dans les 5 prochaines années, nous nous attendons à la création de quelque 200 nouveaux logements, que ce soit sur des parcelles actuellement non construites ou en remplacement d'immeubles existants. Une grande partie de ces logements concerne le quartier des Côtes Saint Maire ou le bord de la route du Simplon.

Afin d'accompagner le développement de la commune et de garantir des constructions de qualité bien intégrées dans leur environnement, nous nous assurons que les projets soient conformes aux différentes réglementations fédérale, cantonale et communale avant de les mettre à l'enquête publique. De plus, nous soumettons ces nouveaux projets à l'examen de la commission d'urbanisme municipale composée d'un urbaniste, d'un architecte et d'une architecte paysagiste. Cette commission fait des recommandations qualitatives sur les bâtiments, leur implantation dans leur environnement et la qualité des accès piétons et routiers.

Aménagement du territoire

La documentation des diverses procédures liées au traitement des enquêtes publiques, à l'attribution des permis de construire et au suivi des chantiers permet au service technique de traiter les différents dossiers qui nous arrivent avec une grande efficacité et une très haute qualité. Je remercie ici notre technicien communal Alexandre Larpin pour la qualité de son travail et les conseils avisés qu'il donne aux architectes et propriétaires dans les phases d'avant-projet.

Côtes St-Maire

Le remaniement parcellaire, conséquence du plan de quartier validé en 2011, et signé par les différents propriétaires en octobre 2023 est toujours en cours de traitement au registre foncier. Des obstacles bureaucratiques liés à de nouvelles pratiques du registre foncier ont retardé le processus qui implique de très nombreux acteurs liés à des servitudes existantes, parfois en bordure extérieure du quartier.

Cela n'a toutefois pas retenu le promoteur en charge des deux immeubles côté Pully et la commune d'avancer sur leurs projets respectifs et la réalisation de ce quartier est en bonne voie.

En ce qui concerne la commune, nous avons organisé un mandat d'études parallèles (MEP) avec trois bureaux d'architectes pour cadrer le projet que nous souhaitons réaliser et choisir un architecte pour nous accompagner dans la réalisation de notre immeuble.

Au terme de ce mandat d'études parallèles, trois projets de haute qualité nous ont été soumis. Un jury composé de 4 architectes extérieurs à la commune et de 3 représentants de la municipalité a porté son choix sur le bureau de Courten et son projet X-Factor.

Nous remercions les bureaux Labac, Pont 12 et de Courten pour leurs travaux et réflexions dans le cadre de ce mandat.

A ce jour, la mise à l'enquête du projet communal est prévue pour fin 2025, début 2026. Si tout va bien, le bâtiment composé de logements d'utilité publique à loyers abordables (LUP-LLA) devrait être disponible à la location à partir de début 2028. Il s'agit d'appartements de 2.5, 3.5 et 4.5 pièces avec « des loyers normaux pour des gens normaux » ainsi que des surfaces commerciales en front de rue.

Autres projets

Avec la mise en vigueur du PACom, nous sommes régulièrement consultés pour des renseignements et avant-projets sur différentes parcelles de la commune. Nous examinons notamment ces projets sous l'angle de leur intégration dans la commune. Dans ce cadre, au vu de l'exiguïté de notre territoire et de sa déclivité, il est nécessaire de bien étudier les problématiques d'accès. En effet, si l'étroitesse des chemins d'accès ne pose pas de problème pour desservir un quartier de quelques villas, il n'en va pas de même lorsqu'on construit un petit immeuble et qu'il faut tenir compte d'un plus grand nombre d'utilisateurs, des accès pour les déménagements et de la multiplicité des fourgonnettes de livraison liées aux achats par internet. La cohabitation entre les différents modes de circulation (voitures, piétons, cyclistes) doit également être prise en compte et amène son lot de contraintes. De plus, des aspects pratiques tels que les accès pour pompiers ou la collecte des déchets doivent également être examinés.

Quelques chiffres en 2024

	2024	2023	2022	2021	2020	2019
Enquêtes publiques / dispenses	10	2	6	9	4	5
Autorisations de travaux de minime importance	2	2	3	6	6	6
Permis d'habiter / d'utiliser pour bâtiments	7	9	10	9	0	5
Permis d'habiter / d'utiliser pour petits travaux	5	3	6	4	11	4

Après une augmentation des installations de panneaux solaires en 2023, l'année 2024 s'est caractérisée par plusieurs projets de mise en place de pompes à chaleur. Sur le plan des nouvelles constructions, l'année 2024 sera la dernière année de calme avant une augmentation des projets liée à la mise en vigueur du nouveau Plan d'Affectation Communal (PACom). On peut déjà constater une augmentation des demandes d'enquêtes publiques et plusieurs avant-projets qui nous ont été soumis.

LPPL

Dans le cadre de la loi sur la préservation et la promotion du parc locatif (LPPL), nous avons été consultés à 6 reprises lors de ventes (3 terrains, 2 immeubles, 1 villa) afin de savoir si nous voulions faire usage de notre droit de préemption pour réaliser des logements d'utilité publique.

Pour la première fois, la commune de Paudex a fait usage de son droit de préemption pour acheter un immeuble à la route de la Bordinette 8, comprenant notamment le café de Paudex. Des logements d'utilité publique seront réalisés dans les étages au-dessus du café de Paudex, qui, quant à lui, conservera sa vocation et son aspect actuel.

Au vu des finances communales et des montants des transactions dans la région, nous avons décliné les autres possibilités pour nous concentrer sur la réalisation du quartier des Côtes St-Maire et la réfection de l'immeuble « Café de Paudex ».

Bâtiments communaux

Bâtiments administratifs

Le complexe communal (administration, école, grande salle) ayant été rénové récemment, la plupart des travaux concernant l'entretien régulier, ce qui se traduit par de nombreux contrats de maintenance pour les équipements techniques (ascenseurs, ventilation, engins de gymnastique, WC public...).

La rénovation du complexe communal ayant été bien réussie, des réparations ou améliorations majeures n'ont pas été nécessaires.

Bâtiments locatifs

Dans nos bâtiments locatifs, dès l'automne 2022, un suivi mensuel de la consommation de gaz ou de mazout pour le chauffage a été mis en place. Cela doit nous permettre de détecter rapidement toute anomalie et d'assurer que les chauffages fonctionnent au mieux.

Simplon 9, ancien collège

Bâtiment locatif de 6 appartements, tous loués. Un appartement vacant à rénover dès début 2025.

Bordinette 16

Bâtiment locatif de 4 appartements, tous loués.

Bordinette 9, La Borne

Un appartement loué et un étage occupé par l'école maternelle.

Bordinette 12, Campagne Marcel

Ce bâtiment abrite l'UAPE, le caveau communal ainsi qu'un appartement à rénover (2 étages + combles).

La partie ancienne de la toiture (côté Lutry) a été entièrement rénovée.

Les réflexions se poursuivent quant à l'utilisation des locaux au-dessous de cette toiture, appartements ou extension de l'UAPE afin de prendre en compte les besoins d'accueil supplémentaires.

Bordinette 8, café de Paudex

Achat de l'immeuble et évaluation des travaux à faire pour une location temporaire avant transformation importante de l'appartement existant en plusieurs logements à loyer abordable.

Autres bâtiments et propriétés communales

Garderie « Les Petits Pas »

Transformations intérieures pour mise aux normes de la garderie (isolation des différents espaces, entrée supplémentaire).

Associations intercommunales

Participation aux associations intercommunales suivantes :

Association sécurité est-lausannois (police)

- Participation à l'assemblée intercommunale en tant que délégué de la municipalité
- Membre de la commission de gestion

SDIS Ouest-Lavaux (pompiers)

- Participation à l'assemblée intercommunale en tant que délégué de la municipalité
- Membre de la commission de gestion

ORPC Lavaux-Oron (protection civile)

- Participation à l'assemblée intercommunale en tant que délégué de la municipalité

Pully Paudex Belmont Tourisme, Economie, Sport & Culture (PPB)

- Participation aux séances du comité en tant que délégué de la municipalité

Hôpital de Lavaux

- Participation aux séances du conseil de fondation en tant que délégué de la municipalité

Renseignements complémentaires

CHF

100.3001	Rétributions des autorités	3'884 heures de vacations + forfait de base	
100.3003	Frais du Conseil communal	Rémunération de commissions + salaires C.C. Frais repas & traiteur C.C.	18'020.00 3'431.50
100.3040	Cotisations à la Caisse de Pensions	Cotisations 2ème pilier Municipalité	
110.3170	Frais réceptions & manifestations	Vin communal offert "Les Communes font leur cinéma" Nouveaux habitants Repas des bénévoles Soirée prestataires Fête à Paudex Loto Repas des Aînés	8'700.00 2'300.00 1'904.20 6'360.25 2'360.00 10'340.00 7'281.40 3'266.40
110.3185	Honoraires	Honoraires fiduciaire Honoraires avocat, diverses affaires	15'392.00 2'680.15
110.3659	Dons, aides et subventions casuels	FEDEVACO Don intérêts s/parts colonie vacances Lutry Association Cityclub Club des Aînés Pully-Paudex Solidarité Eau	3'076.00 1'940.00 1'500.00 1'000.00 1'460.00
110.4359	Ventes et prestations diverses	APG/SGA, affichages pub. Atribus Divers produits des ventes	6'600.00

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	2'807'238.11	180'346.30	3'234'300.00	154'320.00	2'961'302.29	184'682.80
10	AUTORITES	456'433.15	11'872.30	434'000.00	5'500.00	474'862.40	18'331.50
100	AUTORITES	456'433.15	11'872.30	434'000.00	5'500.00	474'862.40	18'331.50
100.3001	RETRIBUTIONS DES AUTORITES	314'034.00		291'000.00		332'100.00	
100.3003	FRAIS DU CONSEIL COMMUNAL	21'451.50		22'000.00		17'441.50	
100.3030	COTISATIONS AVS-AC	24'115.05		30'000.00		26'574.10	
100.3040	COTISATIONS A LA CAISSE DE PENSIONS	46'993.20		45'000.00		45'896.40	
100.3069	REMBOURSEMENT DE FRAIS	49'839.40		46'000.00		52'850.40	
100.4391	AUTRES RECETTES		11'872.30		5'500.00		18'331.50
11	ADMINISTRATION	270'663.62	24'350.20	302'450.00	8'500.00	282'456.64	26'501.30
110	ADMINISTRATION	270'663.62	24'350.20	302'450.00	8'500.00	282'456.64	26'501.30
110.3170	FRAIS DE RECEPTIONS ET DE MANIFESTATIONS	63'966.98		71'300.00		76'458.95	
110.3181	TAXES CCP ET FRAIS DE PORTS	7'080.80		10'000.00		6'354.25	
110.3182	FRAIS TELEPHONES	6'183.50		6'650.00		5'682.45	
110.3185	HONORAIRES	18'072.15		39'000.00		21'160.50	
110.3193	COTISATIONS	24'969.60		25'000.00		24'035.05	
110.3199	FRAIS DIVERS	934.59		1'000.00		845.44	
110.3659	DONS, AIDES ET SUBVENTIONS CASUELS	19'956.00		20'000.00		18'420.00	
110.3904	IMPUTATIONS INTERNES LOYERS	129'500.00		129'500.00		129'500.00	
110.4359	VENTES ET PRESTATIONS DIVERSES		20'001.50		5'000.00		24'807.75
110.4362	ENCAISSEMENT FRAIS DE RAPPEL		530.00		500.00		520.00
110.4391	AUTRES RECETTES		3'818.70		3'000.00		1'173.55

Renseignements complémentaires

CHF

120.3102	Livres, journaux, documentation, annonces	Abonnement annuel "Le Courrier"	17'560.00
130.3011	Salaires du personnel	Selon budget approuvé	
130.3012	Salaires du personnel occasionnel	Selon budget approuvé	
130.3080	Personnel intérim. Facturé par des tiers	Pro Archives Conseils	
130.3091	Frais formation prof. du personnel	Apprentis + cours pour personnel communal	
130.3099	Autres charges autorités et personnel	Paniers garnis jubilés, annonces RH, divers	
150.3512	Particip. charges cantonales enseignement	Loi sur les écoles de musique	
150.3523	Particip. à des charges culturelles, loisirs et sports	Fonds intercommunal de soutien aux institutions culturelles de la région lausannoise Promotion Pully-Paudex-Belmont Centre sportif de Malley	15'000.00 1'538.00 32'357.00
150.3653	Art et culture	Ecole de Musique de Pully Deux parutions "Le Coquadit" Cully Lavaux Jazz Festival	13'104.75 11'085.65 3'400.00

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
12	SERVICE DE L'ECONOMAT	32'932.18		43'482.00	20.00	39'380.20	2'100.00
120	SERVICE DE L'ECONOMAT	32'932.18		43'482.00	20.00	39'380.20	2'100.00
120.3101	IMPRIMES ET FOURNITURES DE BUREAU	6'002.60		10'000.00		8'476.55	
120.3102	LIVRES, JOURNAUX, DOCUMENTATION, ANNONCES	21'176.38		22'482.00		20'451.70	
120.3111	ACHAT DE MOBILIER, MACHINES DE BUREAU	5'753.20		10'000.00		10'115.95	
120.3151	ENTRETIEN DU MOBILIER, MACHINES DE BUREAU			1'000.00		336.00	
120.4390	AUTRES RECETTES				20.00		2'100.00
13	PERSONNEL ET ASSURANCES	1'201'906.81	144'123.80	1'399'800.00	140'300.00	1'205'817.89	137'750.00
130	PERSONNEL ET ASSURANCES	1'201'906.81	144'123.80	1'399'800.00	140'300.00	1'205'817.89	137'750.00
130.3011	TRAITEMENTS	873'046.75		950'000.00		839'113.25	
130.3012	SALAIRES DU PERSONNEL OCCASIONNEL	37'762.70		45'000.00		47'498.15	
130.3030	COTISATIONS AVS-AC	86'543.55		116'000.00		84'741.10	
130.3040	COTISATIONS A LA CAISSE DE PENSIONS	130'482.90		140'000.00		125'789.75	
130.3050	ASSURANCES ACCIDENTS ET MALADIE	32'992.95		100'200.00		64'194.20	
130.3061	REMBOURSEMENT DE FRAIS	1'180.30		2'000.00		1'515.80	
130.3080	PERSONNEL INTERIM FACTURE PAR DES TIERS	15'096.17		11'000.00		7'705.94	
130.3091	FRAIS FORMATION PROFESSION DU PERSONNEL	8'794.65		20'600.00		6'362.40	
130.3099	AUTRES CHARGES AUTORITES ET PERSONNEL	16'006.84		15'000.00		28'897.30	
130.4361	REMBOURSEMENT DE TIERS		6'373.80				
130.4901	IMPUTATIONS INTERNES DE FRAIS PERSONNEL		137'750.00		140'300.00		137'750.00
15	AFFAIRES CULTURELLES ET LOISIRS	92'735.15		115'005.00		95'185.50	
150	AFFAIRES CULTURELLES ET LOISIRS	92'735.15		115'005.00		95'185.50	
150.3512	PARTICIP. CHARGES CANTONALES ENSEIGNEMENT	14'611.00		14'725.00		14'715.50	
150.3523	PARTICIP. CHARGES CULTURE, LOISIRS, SPORTS	49'443.55		55'880.00		54'841.60	
150.3653	ART ET CULTURE	28'680.60		44'400.00		25'628.40	

Renseignements complémentaires

CHF

180.3188	Transports publics, encourag. Jeunes	Particip. abonnements Mobilis juniors	
180.3517	Particip. charges cantonales de trafic Subventions investissements	Transports Publics, indemnité d'exploitation Indemnité bassin no 5, 2023	503'380.20 137'440.05
180.3657.1	Vélos en libre-service	Frais d'exploitation annuels selon préavis no 09/13 Installation station vélos en libre-service "Publibike"	

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
18	TRANSPORTS PUBLICS	678'006.55		843'903.00		798'911.75	
180	TRANSPORTS PUBLICS	678'006.55		843'903.00		798'911.75	
180.3188	TRANSPORTS PUBLICS, ENCOUR. JEUNES	26'376.30		25'000.00		24'770.95	
180.3517	PARTICIP. CHARGES CANTONALES TRAFIC	640'820.25		808'133.00		763'370.80	
180.3657.1	VELOS EN LIBRE-SERVICE	10'810.00		10'770.00		10'770.00	
19	INFORMATIQUE	74'560.65		95'660.00		64'687.91	
190	INFORMATIQUE	74'560.65		95'660.00		64'687.91	
190.3091	FRAIS FORMATION PROFESSION.DU PERSONNEL	3'000.00		3'000.00		3'000.00	
190.3111	NOUVEAUX INVESTISSEMENTS INFORMATIQUES	10'804.60		22'000.00		9'986.24	
190.3151	MAINTENANCE INFORMATIQUE	60'756.05		70'660.00		51'701.67	

Renseignements complémentaires

210.3187	Frais de perception	Indemnités et émoluments dus à l'Etat de Vaud pour la perception des impôts personnes physiques, morales et impôts à la source
210.3909	Imputations déchets de voirie	Contrepartie du c/450.4909
210.4002 etc.	Recettes d'impôts	Voir rapport de gestion (selon documents ACI)

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
2	FINANCES	3'225'384.16	11'501'986.58	2'613'888.00	9'482'421.00	2'593'940.18	10'140'924.37
21	SERVICE DES IMPOTS	104'256.22	11'040'773.96	110'500.00	9'077'945.00	86'861.80	8'760'316.18
210	SERVICE DES IMPOTS	104'256.22	11'040'773.96	110'500.00	9'077'945.00	86'861.80	8'760'316.18
210.3187	FRAIS DE PERCEPTION	54'989.87		60'000.00		47'123.90	
210.3290	INTERETS REMUNERATOIRES	1'612.13		4'000.00		1'675.27	
210.3301	DEFALCATION D'IMPOTS	35'078.17		25'000.00		26'440.61	
210.3909	IMPUTATIONS DECHETS DE VOIRIE	12'576.05		21'500.00		11'622.02	
210.4001	IMPOT SUR LE REVENU		5'831'625.18		4'500'000.00		4'180'480.02
210.4002	IMPOT SUR LA FORTUNE		1'947'200.28		1'800'000.00		1'543'289.40
210.4003	IMPOT A LA SOURCE		389'535.51		380'000.00		532'266.81
210.4004	IMPOT SUR LA DEPENSE		407'770.55		690'000.00		482'104.17
210.4011	IMPOT BENEFICE SUR SOCIETES		401'405.30		400'000.00		385'415.95
210.4012	IMPOT CAPITAL SUR SOCIETES		425'209.80		370'000.00		422'969.40
210.4013	IMPOT COMPLEMENTAIRE SUR IMMEUBLES		50'212.45		46'000.00		45'110.45
210.4020.1	IMPOT FONCIER P.P.		299'778.45		300'000.00		288'467.00
210.4020.2	IMPOT FONCIER P.M.		105'415.10		100'000.00		105'415.10
210.4040.1	IMPOT SUR DROITS DE MUTATION P.P.		478'500.00		250'000.00		180'785.00
210.4050	IMPOT SUR LES SUCCESSIONS ET DONATIONS		128'432.80				
210.4061	IMPOT SUR LES CHIENS		6'600.00		6'700.00		7'387.50
210.4090	IMPOTS RECUPERES APRES DEFALCATION		16'980.46		4'000.00		4'235.54
210.4101	PATENTES BOISSONS, TABACS		12'047.80		14'000.00		13'172.70
210.4221	INTERETS DE RETARD + MAJORATIONS		61'249.52		45'000.00		46'562.67
210.4411	PART SUR IMPOT GAINS IMMOBILIERS		364'204.20		63'000.00		412'128.85
210.4412	PART A L'IMPOT SUR LES FRONTALIERS		34'364.30		18'000.00		34'307.95
210.4518	COMPENSATION DU CANTON RIE III (MOTION MISCHLER)		80'262.26		91'245.00		76'217.67

Renseignements complémentaires

CHF

220.3184	Frais de contentieux et de poursuites	Selon documents ACI	
220.3223	Intérêts des dettes à court terme	Postfinance, intérêts au prorata sur emprunt	114'921.67
220.3520	Alimentation du fonds de péréquation	Décompte péréquation	
220.4221	Intérêts créanciers	Revenus sur les actions BCV, Romande Energie SA et Cridec	
220.4272	Redevances utilisation domaine public	Utilisation de nos conduites par UPC Cablecom GmbH. Redevances de l'installation automne de cases postales par Poste Immobilier SA	
220.4414	Redistribution du produit taxe sur le CO2	Redistribution aux entreprises par le biais des Caisses de compensation AVS	
220.4520	Retour du fonds de péréquation	Péréquation directe, Aliment. solde 2023 en notre faveur	323'480.00
220.4521	Rbt Péréquation de l'année précédente	Décompte péréquation en notre faveur	
220.4909	Intérêts des fonds investis	1,25% de CHF 2'394'000.- (estimation fiscale)	

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
22	SERVICE FINANCIER	3'121'127.94	461'212.62	2'503'388.00	404'476.00	2'507'078.38	1'380'608.19
220	SERVICE FINANCIER	3'121'127.94	461'212.62	2'503'388.00	404'476.00	2'507'078.38	1'380'608.19
220.3183	FRAIS BANCAIRES ET POSTAUX	1'398.02		3'500.00		1'408.50	
220.3184	FRAIS DE CONTENTIEUX ET DE POURSUITES	8'210.23		10'000.00		10'308.63	
220.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSES, RC	3'919.60		8'170.00		7'972.15	
220.3199	FRAIS DIVERS			500.00		130.35	
220.3210	INTERETS DES DETTES A COURT TERME	37.50					
220.3223	INTERETS SUR EMPRUNT	114'921.67		118'000.00		116'665.75	
220.3510	COMPTE DE REGULATION	14'362.92					
220.3520	ALIMENTATION DU FONDS DE PEREQUATION	2'978'278.00		2'363'218.00		2'370'593.00	
220.4221	INTERETS CREANCIERS		25'074.27		10'000.00		56'052.24
220.4272	REDEVANCES UTILISATION DOMAINE PUBLIC		27'387.00		27'600.00		27'387.00
220.4362	REMBOURSEMENTS DE FRAIS		3'680.45		3'000.00		3'326.82
220.4414	REDISTRIB. DU PRODUIT TAXE SUR LE CO2		822.00		800.00		832.55
220.4510	RETOUR DU FONDS DE REGULATION		10'982.90				14'362.92
220.4520	RETOUR DU FONDS DE PEREQUATION		323'480.00		333'151.00		328'779.00
220.4521	RBT PEREQUATION DE L'ANNEE PRECEDENTE		39'861.00				17'942.66
220.4804	DISSOLUTION FDS RESERVE PARCELLE 256						902'000.00
220.4909	INTERETS DES FONDS INVESTIS		29'925.00		29'925.00		29'925.00

310.4272	Redevances d'utilisation domaine public	Encaissements abonnements de tennis	
330.3146	Frais d'exploitation des vignes	Décompte de vignolage	27'562.30
		Vinification	22'126.48
		Suisse Grêle, prime assurance	1'426.90
		Extourne stock vin communal au 01.01.2024	45'473.00
		Stock vin communal au 31.12.2024	-76'968.50
			19'620.18
340.3120	Coûts du chauffage	Coûts du chauffage selon décomptes de chauffage	
340.4231.01	Loyers bâtiments patrimoine financier	Loyer UAPE L'Escale	54'900.00
		Loyers bâtiments patrimoine financier	173'151.00
			228'051.00

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	DOMAINES ET BATIMENTS	681'370.32	732'140.20	584'811.00	703'496.00	784'376.60	654'077.66
31	TERRAINS		19'565.00		18'000.00		17'825.00
310	TERRAINS		19'565.00		18'000.00		17'825.00
310.4272	REDEVANCES UTILISATION DOMAINE PUBLIC		19'565.00		18'000.00		17'825.00
33	VIGNES	19'620.18	30'639.45	40'900.00	30'000.00	33'405.89	25'436.00
330	VIGNES	19'620.18	30'639.45	40'900.00	30'000.00	33'405.89	25'436.00
330.3146	FRAIS D'EXPLOITATION DES VIGNES	19'620.18		40'900.00		33'405.89	
330.4355	VENTES DE VIN COMMUNAL		30'639.45		30'000.00		25'436.00
34	SERVICE DES GERANCES	52'335.84	269'578.82	60'400.00	260'400.00	42'407.47	235'553.93
340	SERVICE DES GERANCES	52'335.84	269'578.82	60'400.00	260'400.00	42'407.47	235'553.93
340.3120	COUTS DU CHAUFFAGE	51'975.84		60'000.00		42'047.47	
340.3189	FRAIS DE GERANCE	360.00		400.00		360.00	
340.4231.01	LOYERS BATIMENTS PATRIMOINE FINANCIER		228'151.00		219'900.00		195'405.00
340.4231.02	ENCAISSEMENTS LESSIVES		985.00		500.00		1'165.50
340.4231.03	ENCAISSEMENTS FINANCES DE CHAUFFAGE		40'442.82		40'000.00		38'983.43

Renseignements complémentaires

CHF

350.3114	Achat machines, matériel d'exploitation	Bordinette 16, lave-vaisselle	1'544.65
350.3141.1	Entretien des bâtiments	Simplon 9, Arbezol insectes	3'584.05
		Simplon 9, toiture	802.00
		Bordinette 9, injections poutres	5'945.50
		Bordinette 12, toiture	990.45
		Bordinette 12, Monnier chauffage	881.10
		Bordinette 16, Monnier chauffage	1'083.15
350.3141.2	Entretien des appartements	Simplon 9, rempl. WC	1'846.40
		Bordinette 16, réfection	1'104.45
		Bordinette 16, peinture	1'100.00
350.3303	Amort. des bâtiments	Amort. P04/2013, P07/2013, P10/2013	
		Amort. P11/2011	
		Amort. P18/2010, P09/2010	
350.3909	Intérêts des fonds investis	1,25% de l'estimation fiscale	29'925.00
		- Im. Bordinette 12, "Campagne Marcel"	393'000.00
		- Im. Bordinette 16, "Bujard"	343'000.00
		- Im. Simplon 9, "Ancien Collège"	673'000.00
		- Propriété Bordinette 9, "La Borne"	985'000.00
			2'394'000.00

Autres recettes

Surveillance et frais admin. immeubles locatifs communaux

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	BATIMENTS LOCATIFS	609'414.30	412'356.93	483'511.00	395'096.00	708'563.24	375'262.73
350	BATIMENTS LOCATIFS	99'395.32	4'983.18	219'625.00	4'000.00	131'140.14	5'741.98
350.3114	ACHAT MACHINES, MATERIEL EXPLOITATION	1'544.65		8'000.00			
350.3121	CONSOMMATION EAU	7'032.02		8'000.00		3'732.68	
350.3123	CONSOMMATION ELECTRICITE	3'063.65		3'500.00		2'472.66	
350.3141.1	ENTRETIEN DES BATIMENTS	17'013.90		78'000.00		37'565.05	
350.3141.2	ENTRETIEN DES APPARTEMENTS	5'552.65		50'000.00		21'227.90	
350.3154	ENTRETIEN MACHINES, MATERIEL EXPLOITAT.	212.35		1'000.00		220.20	
350.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSES, RC	7'551.10		8'200.00		7'996.65	
350.3199	FRAIS DIVERS			500.00		500.00	
350.3303	AMORTISSEMENTS DES BATIMENTS	27'500.00		32'500.00		27'500.00	
350.3909	INTERETS DES FONDS INVESTIS	29'925.00		29'925.00		29'925.00	
350.4391	AUTRES RECETTES		4'983.18		4'000.00		5'741.98

Renseignements complémentaires

CHF

351.3114	Achat machines, matériel d'exploitation	Néant	
351.3141.01	Entretien des bâtiments	Bordinette 5 + 7 : ascenseurs, Schindler Feusi électricité, éclairage de secours Climagel SA, ventilation école + admin. Sernet Sàrl, nettoyage stores Collège Menuiserie, rempl. fenêtre cassée	5'025.70 2'638.65 6'375.55 13'251.40 2'010.55
351.3141.02	Frais améliorations bâtiments	Cuche Aménagement, tables et chaises TMS Tech. Musique, install. enregistrement grande salle Réaménagement cuisine Garderie	8'739.20 1'665.90 23'185.15
351.3312	Amort. bâtiments et constructions	Amort. P05/2010 Amort. P08/2013 Amort. P02/2015 Amort. P03/2018 Amort. P03/2021	42'764.70 3'526.30 12'400.00 328'048.90 4'967.65
351.4271.01	Loyers bâtiments patrimoine admin.	Garderie "Petits Pas" UAPE "L'Escale", loyer annuel Annexe polyvalente SDIS, loyer annuel	54'000.00 21'000.00 7'296.00
351.4904	Imputations internes de loyers	Administration générale Routes et voirie Ecoles	129'500.00 7'700.00 158'100.00

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
351	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	510'018.98	407'373.75	263'886.00	391'096.00	577'423.10	369'520.75
351.3114	ACHAT MACHINES, MATERIEL EXPLOITATION			10'000.00			
351.3120	COUT DU CHAUFFAGE/GAZ	6'443.24		6'500.00		5'770.65	
351.3121	CONSOMMATION EAU	4'855.50		2'500.00		1'950.41	
351.3122	CONSOMMATION GAZ	15'602.75		33'000.00		23'317.10	
351.3123	CONSOMMATION ELECTRICITE	17'594.80		15'000.00		14'563.36	
351.3133	ACHATS FOURNITURES ET PRODUITS NETTOYAGE	6'915.65		7'000.00		6'936.05	
351.3141.01	ENTRETIEN DES BATIMENTS	31'047.76		40'000.00		42'074.83	
351.3141.02	FRAIS AMELIORATIONS BATIMENTS	300.00		53'000.00		33'590.25	
351.3154	ENTRETIEN MACHINES, MATERIEL EXPLOITAT.	1'621.78		4'000.00		2'292.65	
351.3182	REDEVANCES ET CONCESSIONS RADIO, TV	325.00		235.00		235.00	
351.3185	PRESTATIONS DE SERVICE			500.00			
351.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSES, RC	33'424.95		33'071.00		33'069.60	
351.3199	FRAIS DIVERS	180.00		180.00		180.00	
351.3312	AMORTISS. BATIMENTS ET CONSTRUCTIONS	391'707.55		58'900.00		413'443.20	
351.4271.01	LOYERS BATIMENTS PATRIMOINE ADMINIST.		82'296.00		82'296.00		54'696.00
351.4271.03	LOCATIONS DE LA SALLE COMMUNALE		28'948.00		13'000.00		18'365.00
351.4391	AUTRES RECETTES		829.75		500.00		1'159.75
351.4904	IMPUTATIONS INTERNES DE LOYERS		295'300.00		295'300.00		295'300.00

Renseignements complémentaires

CHF

420.3185	Prestations de service	Frais fonctionnement SDEL	47'706.09
		Etat de Vaud, mensuration cadastrale	19'947.00
		Frais avocats	37'065.50
420.3316	Amort. d'autres dépenses	Amort. P08/2024	
420.4313	Emoluments administratifs	Permis de construire et d'habiter + diverses autorisations	
420.4362	Remboursements de frais	Refacturations diverses dont les avis d'enquêtes parus dans "Le Courrier"	

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TRAVAUX	1'198'959.56	825'863.52	1'445'706.00	895'305.00	1'478'754.84	870'473.83
42	SERVICE DE L'URBANISME	177'007.87	18'386.40	212'478.00	24'500.00	289'765.35	9'989.00
420	SERVICE DE L'URBANISME	177'007.87	18'386.40	212'478.00	24'500.00	289'765.35	9'989.00
420.3102	MISES A L'ENQUETE PUBLIQUE & PUBLICATIONS DIVERSES	9'898.00		10'000.00		911.15	
420.3185	PRESTATIONS DE SERVICE	158'643.82		164'158.00		91'473.20	
420.3189	FRAIS CONTROLE CONSTRUCTIONS	406.00		20'000.00		1'516.85	
420.3193	COTISATIONS	276.85		320.00		278.80	
420.3199	FRAIS DIVERS			3'000.00		925.20	
420.3316	AMORTISSEMENTS D'AUTRES DEPENSES	7'783.20		15'000.00		194'660.15	
420.4313	EMOLUMENTS ADMINISTRATIFS		2'506.00		16'000.00		1'300.00
420.4362	REMBOURSEMENTS DE FRAIS		15'880.40		8'500.00		8'689.00

Renseignements complémentaires

CHF

430.3121	Consommation eau publique	4'000 m3 à fr. 1.80	7'200.00
430.3123	Eclairage public	82'906 kWh	
430.3311	Amort. obligatoires d'ouvrages	Amort. P07/2009 Amort. P11/2008 Amort. P04/2014 Amort. P03/2017	

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
43	ROUTES ET VOIRIE	186'171.98	26'384.58	326'371.00	29'000.00	290'504.27	26'841.22
430	ROUTES ET VOIRIE	186'171.98	26'384.58	326'371.00	29'000.00	290'504.27	26'841.22
430.3114	ACHAT MACHINES, MATERIEL EXPLOITATION	5'887.89		11'550.00		15'923.90	
430.3121	CONSOMMATION EAU PUBLIQUE	12'875.73		13'500.00		9'983.70	
430.3123	ECLAIRAGE PUBLIC	18'239.30		19'000.00		17'993.50	
430.3133	ACHATS DE FOURNITURES	15'803.51		15'900.00		13'552.86	
430.3141	ENTRETIEN DES EDICULES PUBLICS	2'068.66		5'000.00		782.94	
430.3142.1	ENTRETIEN DU RESEAU ROUTIER	14'640.30		110'000.00		33'744.05	
430.3142.2	BALAYAGE & DENEIGEMENT ROUTIER	16'738.00		29'640.00		17'614.34	
430.3143	ENTRETIEN ECLAIRAGE PUBLIC	20'150.35		24'400.00		27'006.50	
430.3154	ENTRETIEN MACHINES, MATERIEL EXPLOITAT.			2'000.00		509.40	
430.3155	ENTRETIEN DES VEHICULES A MOTEUR	18'871.96		21'300.00		16'771.95	
430.3161	LOYER DU LOCAL, RTE DU SIMPLON 20	3'854.13		7'000.00		23'215.73	
430.3185	PRESTATIONS DE SERVICE			5'000.00			
430.3186	PRIMES D'ASSURANCES DE TIERS, CHOSES, RC	8'715.15		8'381.00		7'655.60	
430.3311	AMORT. OBLIGATOIRES OUVRAGES GENIE CIVIL	40'627.00		46'000.00		76'928.25	
430.3313	AMORTIS. OBLIGATOIRES MACHINES & VEHIC.					21'121.55	
430.3904	IMPUTATIONS INTERNES LOYERS	7'700.00		7'700.00		7'700.00	
430.4272	TAXE POUR L'ECLAIRAGE PUBLIC		25'771.28		28'000.00		26'841.22
430.4391	AUTRES RECETTES		613.30		1'000.00		
44	PARCS, PROMENADES ET CIMETIERES	37'286.35		30'302.00		46'628.21	
440	PARCS, PROMENADES ET CIMETIERES	37'286.35		30'302.00		46'628.21	
440.3145	ENTRETIEN PARCS ET ZONES DE LOISIRS	31'685.05		24'700.00		41'026.26	
440.3311	AMORT. D'OUVRAGES GENIE CIVIL ET ASSAINISS.	5'601.30		5'602.00		5'601.95	

Renseignements complémentaires

450.3133	Achats fournitures	Achat sacs taxés
450.3188.03	Déchetterie intercommunale Perraudettaz	Selon convention dont l'entrée en vigueur date du 01.05.2010, entre la Municipalité de Lausanne et celles de Pully et Paudex
450.4812	Prél. s/fds régul. résultat déchets	Virement au compte bilan no 9280.50

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
45	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	284'528.45	284'528.45	312'900.00	312'900.00	273'328.84	273'328.84
450	ORDURES MENAGERES ET DECHETS	284'528.45	284'528.45	312'900.00	312'900.00	273'328.84	273'328.84
450.3102	CAMPAGNE D'INFORMATION GEDREL	3'076.00		3'200.00		3'098.00	
450.3114	ACHATS DE MACHINES, DE MATERIEL D'EXPLOITATION			2'000.00			
450.3133	ACHATS FOURNITURES	937.86		5'000.00		2'591.19	
450.3154	ENTRET. MAT. & MACHINES D'EXPL. DECHETS	7'710.35		7'200.00		6'408.85	
450.3163	LOCATIONS DE CONTENEURS			100.00			
450.3188.01	ENLEVEMENTS, ELIMINATION DECHETS URBAINS	191'022.99		209'000.00		192'402.30	
450.3188.02	COMPOSTAGE	22'840.70		20'000.00		17'665.03	
450.3188.03	DECHETERIE INTERCOMMUNALE PERRAUDETTAZ	21'464.50		20'000.00		14'641.45	
450.3188.04	ENLEVEM., ELIMINATION DECHETS DE VOIRIE	12'576.05		21'500.00		11'622.02	
450.3901	IMPUTATIONS INTERNES FRAIS DE PERSONNEL	24'900.00		24'900.00		24'900.00	
450.4342.01	TAXE FORFAITAIRE		133'745.54		136'000.00		135'567.17
450.4342.02	TAXE SUR LES SACS POUBELLE ET AU POIDS		105'975.78		110'000.00		115'074.74
450.4353	VENTES DE SACS TAXES		928.30		500.00		374.71
450.4354	VENTES PRODUITS DE RECUPERATION		4'406.95		9'000.00		1'626.16
450.4359	VENTES ET PRESTATIONS DIVERSES		184.30		200.00		424.28
450.4812	PREL. S/FDS REGUL. DECHETS		26'711.53		35'700.00		8'639.76
450.4909	IMPUTATIONS FINANCIERES DECHETS VOIRIE		12'576.05		21'500.00		11'622.02

Renseignements complémentaires

CHF

460.3311	Amort. annuel du réseau	Amort. P07/2018 Amort. P01/2019 Amort. P02/2019	
460.3804	Attrib. résultat au fonds de régul.	Virement au compte du bilan no 9280.10	
460.3809	Attrib. au fonds de réserve STEP	CHF 70'000.- annuel dès 2019	70'000.00
460.4342.01	Taxes annuelles d'épuration	Taux à 0,25%o sur la valeur ECA	
460.4342.02	Taxe d'épuration sur consommation d'eau	En réalité, le montant se monte à CHF 111'344.24 Dans les comptes, ce montant est diminué d'un transitoire surévalué en 2023 (lié à la transition RE - SIL)	
470.3147.1	Entretien rives du lac, cours d'eau	Réfection rives du lac	17'400.82
471.3199	Frais divers	BBHN, surveillance digue sud	1'360.00
471.3303	Amort. construction du port	Amort. P01/2012	60'100.00
471.3804	Attrib. au fonds de rénovation	Attribution budgétaire	
471.3809	Attrib. résultat s/fds régul. Port	Attribution résultat s/9180.80	

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
46	RESEAU D'EGOUT, D'EPURATION	272'184.00	272'184.00	297'805.00	297'805.00	346'487.96	346'487.96
460	RESEAU D'EGOUT, D'EPURATION			297'805.00	297'805.00	346'487.96	346'487.96
460.3144.01	ENTRETIENS DES CANALISATIONS	3'785.00		42'000.00		30'593.35	
460.3185	PRESTATIONS DE SERVICE			13'621.00		355.40	
460.3189	FRAIS D'ADMINISTRATION	2'000.00		1'272.00		2'154.00	
460.3199	FRAIS DIVERS			500.00			
460.3311	AMORTISSEMENT ANNUEL DU RESEAU	58'873.00		26'210.00		26'206.15	
460.3526	FRAIS D'EXPLOITATION DE LA STEP	127'126.00		133'802.00		131'815.00	
460.3804	ATTRIB. RESULTAT FDS REGUL. EPURATION					74'964.06	
460.3809	ATTRIBUTION FDS RESERVE STEP	70'000.00		70'000.00		70'000.00	
460.3901	IMPUTATIONS INTERNES FRAIS DE PERSONNEL	10'400.00		10'400.00		10'400.00	
460.4342.01	TAXES ANNUELLES D'EPURATION		170'795.43		120'000.00		154'289.53
460.4342.02	TAXES D'EPURATION SUR CONSOMMATION D'EAU		26'728.00		160'000.00		192'198.43
460.4804	PREL. SFDS REGUL. EPURATION		41'763.57				
460.4811	PREL. SFDS EPURATION		32'897.00		17'805.00		
47	COURS D'EAU ET PORT	241'780.91	224'380.09	265'850.00	231'100.00	232'040.21	213'826.81
470	COURS D'EAU	17'400.82		34'750.00		18'213.40	
470.3147.1	ENTRETIEN RIVES DU LAC, COURS D'EAU	17'400.82		34'750.00		18'213.40	
471	PORT	224'380.09	224'380.09	231'100.00	231'100.00	213'826.81	213'826.81
471.3199	FRAIS PORT	5'542.77		35'000.00		9'808.76	
471.3223	INTERETS SUR EMPRUNT	76'725.00		82'000.00		79'689.40	
471.3303	AMORTISSEMENT CONSTRUCTION DU PORT	60'100.00		60'100.00		60'100.00	
471.3804	ATTRIB. AU FDS DE RENOVATION	19'000.00		19'000.00		19'000.00	
471.3809	ATTRIB. SFDS REGUL. PORT	30'562.32				12'778.65	
471.3901	IMPUTATIONS INTERNES FRAIS DE PERSONNEL	32'450.00		35'000.00		32'450.00	
471.4272	LOCATION PLACES D'AMARRAGE		224'380.09		213'000.00		213'826.81
471.4804	PREL. SFDS REGUL. PORT				18'100.00		

Renseignements complémentaires

510.3522	Enseignement primaire	Facturation de Pully et autres communes pour la scolarisation dans leurs locaux d'enfants de Paudex
520.3522	Enseignement secondaire	Facturation de Pully et autres communes pour la scolarisation dans leurs locaux d'enfants de Paudex
530.3512	Frais d'enseignement spécialisé	Participation aux frais PPLS
540.3522	Office d'orientation professionnelle	Prestations complémentaires en sus du forfait cantonal

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	546'949.85	16'506.50	564'993.00	4'500.00	523'667.60	5'669.15
51	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	333'289.20	8'840.00	335'880.00		318'019.00	1'900.00
510	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	333'289.20	8'840.00	335'880.00		318'019.00	1'900.00
510.3050	ASSURANCES ACCIDENTS	1'145.00		800.00		930.30	
510.3103	FOURNITURES SCOLAIRES	513.35		1'800.00		915.55	
510.3112	ACHATS DE MOBILIER SCOLAIRE	336.15		1'000.00		801.55	
510.3170	FRAIS DE RECEPTIONS ET DE MANIFESTATIONS	7'400.00		7'400.00		7'400.00	
510.3188	FRAIS DE TRANSPORTS	6'154.70		5'900.00			
510.3522	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	159'640.00		160'880.00		149'871.60	
510.3904	IMPUTATIONS INTERNES LOYERS	158'100.00		158'100.00		158'100.00	
510.4512	PART. CANT. A DES CHARGES D'ENSEIGN.		8'840.00				1'900.00
52	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	166'278.30		174'400.00		164'768.35	
520	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	166'278.30		174'400.00		164'768.35	
520.3522	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	166'278.30		174'400.00		164'768.35	
53	ENSEIGNEMENT SPECIALISE	365.45		400.00	400.00	368.70	
530	ENSEIGNEMENT SPECIALISE	365.45		400.00	400.00	368.70	
530.3512	FRAIS D'ENSEIGNEMENT SPECIALISE	365.45		400.00		368.70	
530.4512	PARTICIP. DU CANTON A DES CHARGES ENSEIGN				400.00		
54	OFFICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	1'722.20		1'632.00		1'335.25	
540	OFFICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	1'722.20		1'632.00		1'335.25	
540.3522	OFFICE D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE	1'722.20		1'632.00		1'335.25	

Renseignements complémentaires

CHF

580.3652	Chapelle et cultes	
	Paroisse St-Martin, acompte frais 2024	6'000.00
	Paroisse St-Martin, décompte frais 2024	11'608.95
	Particip. frais église protestante du Prieuré	6'000.00
	Particip. frais paroisse allemande de Villamont	434.20
		<u>24'043.15</u>

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
56	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRE		3'757.20	6'521.00		4'464.50	
560	SERVICE MEDICAL ET DENTAIRE		3'757.20	6'521.00		4'464.50	
560.3654	SERVICE SANITAIRE		3'757.20	6'521.00		4'464.50	
57	CAMPS SCOLAIRES ET COLONIES	17'494.35	7'666.50	21'100.00	4'100.00	5'651.90	3'769.15
570	CAMPS SCOLAIRES ET COLONIES	17'494.35	7'666.50	21'100.00	4'100.00	5'651.90	3'769.15
570.3653	CHARGES CAMPS SCOLAIRES	17'494.35		21'000.00		5'651.90	
570.3662	SUBVENTIONS COMMUNALES POUR CAMPS			100.00			
570.4331	PARTICIP. CAMPS SCOLAIRES ET RECETTE LOTO		7'666.50		4'100.00		3'769.15
58	TEMPLES ET CULTES	24'043.15		25'060.00		29'059.90	
580	TEMPLES ET CULTES	24'043.15		25'060.00		29'059.90	
580.3652	CHAPELLE ET CULTES	24'043.15		25'060.00		29'059.90	

Renseignements complémentaires			CHF
600.3511.1	Service de police intercommunale	Décompte réforme policière 2024 Particip. à l'assoc. des Communes "Sécurité Est Lausannois"	170'670.00 228'248.71
600.3511.2	Contrôle plage de Paudex	Surveillance et rondes de contrôle de la plage entre mai et septembre par Securitas SA	
600.4272	Redevances utilisation domaine public	Macarons de parage, prix mensuel de CHF 30.-	

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	POLICE	521'023.90	30'805.02	584'402.00	28'500.00	481'990.80	28'648.50
60	ADMINISTRATION	419'787.26	2'811.00	479'477.00	3'500.00	385'784.77	2'790.00
600	ADMINISTRATION	419'787.26	2'811.00	479'477.00	3'500.00	385'784.77	2'790.00
600.3143	ENTRETIEN SIGNALISATION ROUTIERE	367.55		5'000.00		3'133.85	
600.3170	FRAIS DE RECEPTIONS ET DE MANIFESTATIONS			500.00			
600.3199	FRAIS DIVERS	2'920.30		3'500.00		2'943.10	
600.3511.1	SERVICE DE LA POLICE	398'369.71		451'277.00		361'442.32	
600.3511.2	CONTROLE PLAGE DE PAUDEX	15'078.70		17'000.00		15'724.50	
600.3521	STAND INTERCOMMUNAL	3'051.00		2'200.00		2'541.00	
600.4272	REDEVANCES UTILISATION DOMAINE PUBLIC		2'485.00		3'000.00		2'760.00
600.4391	AUTRES RECETTES		326.00		500.00		30.00
62	CONTROLE DES HABITANTS	13'770.30	23'824.00	16'000.00	25'000.00	16'069.40	25'858.50
620	CONTROLE DES HABITANTS	13'770.30	23'824.00	16'000.00	25'000.00	16'069.40	25'858.50
620.3102	CHARGES CONTROLE DES HABITANTS	13'410.30		16'000.00		16'069.40	
620.3199	FRAIS DIVERS	360.00					
620.4311	REVENUS CONTROLE DES HABITANTS		23'824.00		25'000.00		25'858.50
64	SERVICE DES INHUMATIONS	6'287.45		7'000.00		4'790.80	
640	SERVICE DES INHUMATIONS	6'287.45		7'000.00		4'790.80	
640.3524	FRAIS FUNERAIRES	6'287.45		7'000.00		4'790.80	

Renseignements complémentaires

660.3521	Particip. à Org. Intercomm. Lsne-Est	Selon convention du 04.08.1997
----------	--------------------------------------	--------------------------------

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
65	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	44'408.34		45'500.00		39'075.98	
650	DEFENSE CONTRE L'INCENDIE	44'408.34		45'500.00		39'075.98	
650.3521.1	SDIS OUEST-LAVAL	44'408.34		45'500.00		39'075.98	
66	PROTECTION CIVILE	36'770.55	4'170.02	36'425.00		36'169.85	
660	PROTECTION CIVILE	36'770.55	4'170.02	36'425.00		36'169.85	
660.3521	PARTICIP. ORGANISME INTERCOM. LSNE-EST	36'770.55		36'425.00		36'169.85	
660.4818	PREL. S/FDS RESERVE ABRIS PC		4'170.02				

Renseignements complémentaires

CHF

720.3515	Particip. à des charges cantonales de prévoyance	Décomptes Factures Sociales et intérêts	
720.3655.1	Aides et subventions	Français en jeu (cours pour adultes) Fondation de l'Enfance & Jeunesse Fondation soins, subv. transport personnes handicapées Sacs taxés offerts	12'254.60
720.3655.2	Frais Fondations & Réseau	Réseau d'accueil de jour PPBL	21'200.00
720.3655.5	Accueil en milieu familial	Ville Pully, particip. structure accueil familial 2024	
720.4522	Particip. de la Ville de Pully	Ville Pully, DJAS, particip. frais garderie Petits Pas	149'251.45

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	SECURITE SOCIALE	4'576'239.86	149'251.45	3'461'534.00	85'000.00	3'579'727.87	115'275.00
72	PREVOYANCE SOCIALE	4'576'239.86	149'251.45	3'461'534.00	85'000.00	3'579'727.87	115'275.00
720	PREVOYANCE SOCIALE	4'576'239.86	149'251.45	3'461'534.00	85'000.00	3'579'727.87	115'275.00
720.3185	HONORAIRES ET FRAIS D'EXPERTISE	5'629.35		20'000.00		1'089.70	
720.3199	FRAIS DIVERS			700.00			
720.3515	PARTICIP. CHARGES CANT. COHESION SOCIALE	3'629'333.45		2'400'540.00		2'802'827.00	
720.3525	PARTICIP. CHARGES REGIONALES PREVOYANCE	394.10		3'643.00		924.30	
720.3655.1	AIDES ET SUBVENTIONS	75'687.30		78'000.00		96'704.43	
720.3655.2	PARTICIP. AUX FRAIS FONDATIONS & RESEAU	253'619.60		240'151.00		235'364.60	
720.3655.3	PARTICIP. COMMUNALE GARDERIE PETITS PAS	322'385.82		382'800.00		292'627.00	
720.3655.4	PARTICIP. COMMUNALE UAPE L'ESCALE	266'443.24		292'700.00		148'464.84	
720.3655.5	PARTICIP. COMMUNALE ACCUEIL EN MILIEU FAMILIAL	21'200.00		21'000.00			
720.3655.6	MAISON DES JEUNES, PULLY			20'000.00			
720.3665	MESURES D'ACCOMP. "DECHETS ORDURES MENAGERES"	1'547.00		2'000.00		1'726.00	
720.4522	PARTIC. PULLY "PETITS PAS" & "L'ESCALE"		149'251.45		85'000.00		115'275.00

Renseignements complémentaires

CHF

810.3121	Achat d'eau	129'015 m3
810.3311	Amort. annuel du réseau	Amort. P17/2010
810.3804	Attrib. résultat au fds régul. eau	Virement s/9280.20
810.4342.02	Taxes d'abonnements	Taux à 0,3 %o sur valeur ECA
810.4351	Ventes eau	136'843 m3 En réalité, le montant se monte à CHF 240'843.68 Dans les comptes, ce montant est diminué d'un trop perçu en 2023

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
8	SERVICES INDUSTRIELS	1'672'709.51	1'672'709.51	1'749'644.00	1'749'644.00	1'603'980.56	1'603'980.56
81	SERVICE DES EAUX	334'310.05	334'310.05	378'500.00	378'500.00	425'456.87	425'456.87
810	SERVICE DES EAUX	334'310.05	334'310.05	378'500.00	378'500.00	425'456.87	425'456.87
810.3114	ACHATS ET REVISIONS COMPTEURS	19'356.10		5'500.00			
810.3121	ACHAT D'EAU	178'908.40		185'000.00		202'364.05	
810.3144	ENTRETIENS DES CANALISATIONS	4'568.30		64'900.00		31'121.10	
810.3185	PLANS ET FRAIS TECHNIQUES			4'000.00			
810.3189	FRAIS D'ADMINISTRATION	12'093.45		18'300.00		15'877.70	
810.3311	AMORTISSEMENT ANNUEL	2'000.00		7'500.00		7'500.00	
810.3804	ATTRIB. RESULTAT FDS REGUL. EAU	106'983.80		82'900.00		158'194.02	
810.3901	IMPUTATIONS INTERNES FRAIS DE PERSONNEL	10'400.00		10'400.00		10'400.00	
810.4342.01	LOCATIONS DES COMPTEURS		10'186.96		10'500.00		11'163.37
810.4342.02	TAXES D'ABONNEMENTS		135'833.66		120'000.00		127'871.26
810.4351	VENTES EAU		188'289.43		248'000.00		286'422.24

Renseignements complémentaires

CHF

820.3123.1	Achats du timbre	5'226'652 kWh
820.3123.2	Pertes sur réseau	150'563 kWh, soit 2,88% sur total des achats "timbre"
820.3123.3	Achats d'énergie	3'912'553 kWh
820.3311	Amort. annuel du réseau	Amort. P15/2010 Amort. P17/2010 Amort. P04/2012
820.3667	Subv. comm. énergie & dévelop. durable	Subv. vélos électriques & panneaux solaires (voir 820.4818)
820.3804	Attrib. résultat au fonds régul. électricité	Virement au compte du bilan no 9280.30
820.3810.1	Attrib. au fonds énergie et dévelop. durable	Virement au compte du bilan no 9280.01 (voir c/820.4343)
820.4343	Taxe pour fds énergie et dévelop. durable	Taxe communale à 0,25 ct/kWh selon P12/10
820.4351.1	Recettes du timbre	5'545'361 kWh
820.4351.3	Vente d'électricité (énergie)	3'928'909 kWh
820.4818	Prél. s/fds énergie et dévelop. durable	Prél. sur compte du bilan no 9280.01

Renseignements complémentaires

		Comptes	Budget	Ecart
Avec des revenus pour	CHF	15'109'609.08	13'103'186.00	2'006'423.08
et des charges pour	CHF	-15'229'875.27	-14'239'278.00	-990'597.27
Les comptes de l'exercice 2024 présentent un excédent de charges de		-120'266.19	-1'136'092.00	1'015'825.81

L'exercice 2024 se solde par une perte de CHF 120'266.19 alors que le budget prévoyait une perte de CHF 1'136'092.-, d'où une différence de CHF 1'015'825.81 de mieux que prévu.

Administration générale	CHF	453'088.19	de mieux que prévu au budget
Finances	CHF	1'408'069.42	de mieux que prévu au budget
Domaines et bâtiments	CHF	-67'915.12	charges supérieures par rapport au budget
Travaux	CHF	177'304.96	de mieux que prévu au budget
Instruction publique et cultes	CHF	30'049.65	de mieux que prévu au budget
Police	CHF	65'683.12	de mieux que prévu au budget
Sécurité sociale (dont Facture Sociale)	CHF	-1'050'454.41	charges supérieures par rapport au budget
Services Industriels => comptes autofinancés		0.00	
		1'015'825.81	

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
1	ADMINISTRATION GENERALE	2'807'238.11	180'346.30	3'234'300.00	154'320.00	2'961'302.29	184'682.80
2	FINANCES	3'225'384.16	11'501'986.58	2'613'888.00	9'482'421.00	2'593'940.18	10'140'924.37
3	DOMAINES ET BATIMENTS	681'370.32	732'140.20	584'811.00	703'496.00	784'376.60	654'077.66
4	TRAVAUX	1'198'959.56	825'863.52	1'445'706.00	895'305.00	1'478'754.84	870'473.83
5	INSTRUCTION PUBLIQUE ET CULTES	546'949.85	16'506.50	564'993.00	4'500.00	523'667.60	5'669.15
6	POLICE	521'023.90	30'805.02	584'402.00	28'500.00	481'890.80	28'648.50
7	SECURITE SOCIALE	4'576'239.86	149'251.45	3'461'534.00	85'000.00	3'579'727.87	115'275.00
8	SERVICES INDUSTRIELS	1'672'709.51	1'672'709.51	1'749'644.00	1'749'644.00	1'603'980.56	1'603'980.56
	TOTALISATION	15'229'875.27	15'109'609.08	14'239'278.00	13'103'186.00	14'007'640.74	13'603'731.87
	Résultat		120'266.19		1'136'092.00		403'908.87

Renseignements complémentaires

9101.01	C.C.P. c/c CH27 0900 0000 1000 6301 7	Village Solidaire
9101.02	C.C.P. c/c CH40 0900 0000 1001 3563 0	
9102.01	B.C.V. c/c CH46 0076 7000 K063 2225 0	Compte annulé le 15.04.2024 Compte annulé le 14.06.2024
9102.06	B.C.V. garantie loyer no E.5516.23.68	
9102.08	U.B.S. c/c CH16 0024 3243 2437 8401 L	
9102.15	Raiffeisen c/c CH39 8080 8007 8142 1629 1	
9102.20	Raiffeisen EP CH05 8080 8003 3338 6964 4	
9102.25	Raiffeisen EP CH23 8080 8002 7388 3824 3	

Compte	Désignation	Bilan au 31.12.2024	Bilan au 31.12.2023
91	A C T I F	32'306'524.66	33'321'591.09
910	DISPONIBILITES	5'617'484.51	8'375'212.59
9100	CAISSES	17'547.65	19'206.90
9100.01	CAISSE	17'547.65	19'206.90
9101	COMPTE DE CHEQUES POSTAUX	1'009'346.02	3'726'299.42
9101.01	C.C.P. 10-6301-7	1'009'235.25	2'783'725.26
9101.02	C.C.P. 10-13563-0	110.77	942'574.16
9102	BANQUES	4'590'590.84	4'629'706.27
9102.01	B.C.V. C/C 632.225.0	1'290'774.51	1'141'145.02
9102.06	B.C.V. GARANTIE LOYER NO E.5516.23.68	2'103.50	2'101.40
9102.08	U.B.S. C/C CH16 0024 3243 2437 8401 L	2'285'491.90	479'303.98
9102.11	TRANSFERTS UBS (DTA)		
9102.15	RAIFFEISEN C/C CH39 8080 8007 8142 1629 1	1'012'220.93	999'797.22
9102.20	RAIFFEISEN EP CH05 8080 8003 3338 6964 4		1'002'704.33
9102.25	RAIFFEISEN EP CH23 8080 8002 7388 3824 3		1'004'654.32
911	DEBITEURS & COMPTES-COURANTS	5'346'734.28	3'695'528.18
9111	CPTES-COURANTS DEBITEURS DIVERS	1'158'826.28	574'542.62
9111.06	C/C ROMANDE ENERGIE SA		
9111.07	C/C SIL	1'135'465.02	557'919.69
9111.08	IMPOT ANTICIPE	23'361.26	16'622.93
9112	IMPOTS A ENCAISSER	3'803'022.62	2'913'787.29
9112.01	IMPOTS A ENCAISSER	3'215'305.04	2'328'015.07
9112.05	ADMINISTR. CANTONALE IMPOTS (I.A.)	587'717.58	585'772.22

Renseignements complémentaires

9115.76	C/C chauffage immeuble Bordinette 5	Compte régulé au 30 juin 2025
9115.79	C/C chauffage immeuble Bordinette 9	Compte régulé au 30 juin 2025
9115.80	C/C chauffage immeuble Bordinette 12	Compte régulé au 30 juin 2025
9115.81	C/C chauffage immeuble Bordinette 16	Compte régulé au 30 juin 2025
9115.82	C/C chauffage immeuble Simplon 9	Compte régulé au 30 juin 2025

Compte	Désignation	Bilan au 31.12.2024	Bilan au 31.12.2023
9115	AUTRES DEBITEURS	384'885.38	207'196.05
9115.10	DEBITEURS DIVERS C/PTE COLLECTIF	367'022.38	194'145.15
9115.20	MOUVEMENTS DE FONDS		
9115.30	COMPTE D'ATTENTE	1'000.00	
9115.32	MOUVEMENTS CARTES DE CREDIT		
9115.76	C/C CHAUFFAGE 2023/2024		739.40
9115.77	C/C CHAUFFAGE 2024/2025	976.60	
9115.79	C/C GAZ/CHAUFFAGE BORDINETTE 9	452.90	256.55
9115.80	C/C GAZ/CHAUFFAGE BORDINETTE 12	5'392.30	6'011.70
9115.81	C/C GAZ/CHAUFFAGE BORDINETTE 16		
9115.82	C/C GAZ/CHAUFFAGE SIMPLON 9	10'041.20	6'043.25
9115.83	C/C GAZ/CHAUFFAGE BORDINETTE 8		
9119	AUTRES CREANCES		2.22
9119.01	IMPOT PREALABLE TVA S/C/PTE FONCT. ELECTR		2.22
9119.02	IMPOT PREALABLE TVA S/C/PTE FONCT. PORT		
912	PLACEMENTS DU PATRIMOINE FINANCIER	8'801'088.47	6'758'346.20
9120	TITRES ET PLACEMENTS	22'560.00	22'560.00
9120.01	TITRES ET PLACEMENTS	22'560.00	22'560.00

Renseignements complémentaires

CHF

9123.01	Vignes	Estimation fiscale des vignes	673'000.00
9123.05	06/20 Parcelles 37 et 217	Estimation fiscale	196'750.00
9123.10	Imm. Simplon 9 "Ancien Collège"	Estimation fiscale	625'000.00
9123.20	Imm. Bordinette 12 "Campagne Marcel"	Estimation fiscale	393'000.00
9123.30	Imm. Bordinette 16	Estimation fiscale	343'000.00
9123.40	Imm. Bordinette 9 "La Borne"	Estimation fiscale	985'000.00
9123.50	Imm. Bordinette 8	Estimation fiscale	690'000.00
			3'905'750.00

Compte	Désignation	Bilan au 31.12.2024	Bilan au 31.12.2023
9123	TERRAINS & BAT.PATRIMOINE FINANCIER	8'697'753.00	6'685'353.00
9123.01	VIGNES	3.00	3.00
9123.05	06/20 PARCELLES 37 ET 217	196'750.00	196'750.00
9123.10	BATIMENT SIMPLON 9 "ANCIEN COLLEGE"	625'000.00	625'000.00
9123.11	09/10 IMM. SIMPLON 9, RENOV. 4 PCES, REZ	22'900.00	26'600.00
9123.12	18/10 IMM. SIMPLON 9, RENOV. 4 PCES, 1ER	25'000.00	29'000.00
9123.13	11/11 IMM. SIMPLON 9, REFECT. COUR	90'000.00	95'000.00
9123.14	07/13 IMM. SIMPLON 9, RENOV. APPT 1ER	28'000.00	31'300.00
9123.20	BATIMENT BORDINETTE 12 "CAMPAGNE MARCEL"	393'000.00	393'000.00
9123.30	BATIMENT BORDINETTE 16 "BUJARD"	343'000.00	343'000.00
9123.34	10/13 IMM. BORDIN. 16. AGRAND. APPT 2EME	25'000.00	27'500.00
9123.40	BATIMENT BORDINETTE 9	985'000.00	985'000.00
9123.50	IMM. BORDINETTE 8	2'100'000.00	
9123.80	01/12 PORT PAUDEX, REAMENAG. & AGRANDISS	3'864'100.00	3'924'200.00
9123.91	04/13 CM & LA BORNE, FENETRES, PORTES		9'000.00
9129	AUTRES BIENS DU PATRIMOINE FINANCIER	80'775.47	50'433.20
9129.01	STOCK VIN COMMUNAL	76'968.50	45'473.00
9129.02	STOCK SACS TAXES	3'806.97	4'960.20
913	ACTIFS TRANSITOIRES	268'346.97	2'082'539.42
9139	ACTIFS TRANSITOIRES	268'346.97	2'082'539.42
9139.01	ACTIFS TRANSITOIRES	268'346.97	2'082'539.42

Renseignements complémentaires

9141.26
9141.28
9141.34
9141.36
9141.37
9141.39
9141.40

11/08 Prolongation Ch. des Peupliers
07/09 Réfect. Ch. Bochat & nouvelle conduite d'eau potable
04/14 Réfect. Ch. Paudèze
13/17 Route de la Bernadaz, réaménag. du carrefour
07/18 Ch. Grangette, assainiss., eau, électricité, chaussée
01/19 Ch. Bochat, assainiss., eau, électricité, chaussée
02/19 Etude Route du Lac

c.f. tableaux investissements et amortissements
c.f. tableaux investissements et amortissements
c.f. tableaux investissements et amortissements
c.f. tableaux investissements et amortissements
c.f. tableaux investissements et amortissements
c.f. tableaux investissements et amortissements
c.f. tableaux investissements et amortissements

9143.10
9143.12
9143.13
9143.16
9143.17
9143.19
9143.20

05/10 Création d'une crèche
08/13 Assainissement mur nord du collège
02/15 Crédit étude, rénov. école et bâtiments admin.
02/18 Réfection terrain de tennis
03/18 Rénov. bâtiment admin. et école
03/21 Bordinette 12, caveau, réparations urgentes
03/23 Bordinette 12bis, réfection toiture

c.f. tableaux investissements et amortissements
c.f. tableaux investissements et amortissements
c.f. tableaux investissements et amortissements
c.f. tableaux investissements et amortissements
c.f. tableaux investissements et amortissements
c.f. tableaux investissements et amortissements
c.f. tableaux investissements et amortissements

9144.58
9144.59
9144.60

15/10 Chang. 2 PD no 10 & 16, réseau électr.
17/10 Rempl. S.I. Bordinette-Simplon
04/12 Vallon de la Paudèze, alimentation électrique

c.f. tableaux investissements et amortissements
c.f. tableaux investissements et amortissements
c.f. tableaux investissements et amortissements

9146.03

08/18 Acquisition balayeuse

c.f. tableaux investissements et amortissements

Compte	Désignation	Bilan au 31.12.2024	Bilan au 31.12.2023
914	INVESTISSEMENTS PATRIMOINE ADMINISTRATIF	11'876'047.53	12'135'801.48
9141	OUVRAGES GENIE CIVIL & D'ASSAINISSEMENT	1'483'321.00	1'549'924.00
9141.26	11/08 PROLONGATION CH. PEUPLIERS	63'000.00	67'500.00
9141.28	07/09 REF. CH. BOCHAT & DIVERSES COND.	70'500.00	75'200.00
9141.34	04/14 REFLECTION CH. DE LA PAUDEZE	253'261.00	263'000.00
9141.36	03/17 RTE BERNADAZ, "REAMENAGEMENT CARREFOUR"	559'412.00	581'100.00
9141.37	07/18 CH. GRANGETTE, ASSAINISS., EAU, ELECTR., CHAUSSEE	284'753.00	289'740.00
9141.39	01/19 BOCHAT, RESEAU ASSAINISS., ELEC., CHAUSSEE	123'189.00	125'720.00
9141.40	02/19 ETUDE RTE DU LAC REQ. PAYSAGE., CHAUSSEE, EP, ETC.	129'206.00	147'664.00
9143	BATIMENTS & CONSTRUCTIONS A AMORTIR	10'275'352.03	10'440'372.48
9143.10	05/10 CREATION D'UNE CRECHE	684'235.30	727'000.00
9143.12	08/13 ASSAINISS. MUR NORD DU COLLEGE	63'473.70	67'000.00
9143.13	02/15 CREDIT ETUDE, RENOV. ECOLE & BATIMENT ADMINISTRATIF	24'800.00	37'200.00
9143.16	02/18 REFLECTION TERRAIN DE TENNIS	50'411.70	56'013.00
9143.17	03/18 RENOV. BATIMENT ADMINISTRATIF ET ECOLE	9'185'369.23	9'513'418.13
9143.19	03/21 SECURISATION CAVEAU	34'773.70	39'741.35
9143.20	03/23 BORDINETTE 12BIS, TOITURE	232'288.40	
9144	INSTALLATIONS DES SERVICES INDUSTRIELS	117'374.50	145'505.00
9144.58	15/10 CHANG. 2 PD NO 10 & 16, RES. ELECT		17'000.00
9144.59	17/10 REMPL. S.I., BORDINETTE - SIMPLON	55'900.00	60'200.00
9144.60	04/12 VALLON PAUDEZE, ALIMENT. ELECTR.	61'474.50	68'305.00

Renseignements complémentaires

9170.01
9170.03
9170.04
9170.05
9170.06

01/10 Mandat urbaniste révision PGA & RCPGA de Paudex
03/14 Révision PGA & RCPGA, crédit complémentaire
02/24 Côtes St-Maire, échange parcelles
03/24 Reconstruction STEP , crédit d'étude
08/24 Bordinette 8, crédit d'étude

c.f. tableaux investissements et amortissements
c.f. tableaux investissements et amortissements
c.f. tableaux investissements et amortissements
c.f. tableaux investissements et amortissements
c.f. tableaux investissements et amortissements

Compte	Désignation	Bilan au 31.12.2024	Bilan au 31.12.2023
915	PRETS ET CAPITAUX DE DONATIONS	80'202.00	81'202.00
9153	TITRES & PAPIERS VALEUR	80'202.00	81'202.00
9153.01	TITRES ET PAPIERS VALEUR	80'202.00	81'202.00
917	AUTRES DEPENSES A AMORTIR	316'620.90	168'961.50
9170	AUTRES DEPENSES A AMORTIR	316'620.90	168'961.50
9170.01	01/10 ATTRIBUTION MANDAT PGA & RCPGA	26'673.90	26'673.90
9170.03	03/14 REVISION PGA & RCPGA, CREDIT COMPL	143'450.75	142'287.60
9170.04	02/24 COTES ST-MAIRE, ECHANGE PARCELLES	146'496.25	
9170.05	03/24 RECONSTRUCTION STEP, CREDIT D'ETUDE		
9170.06	08/24 BORDINETTE 8, CREDIT D'ETUDE		
918	AVANCES AUX FINANCEMENTS SPECIAUX		23'999.72
9180	AVANCES AUX FINANCEMENTS SPECIAUX		23'999.72
9180.80	FDS REGUL. RESULTAT PORT		23'999.72

Renseignements complémentaires		CHF	
9200.01	Créanciers divers cpte collectif	Dont postes ouverts Factures Sociales au 31.12.2024	837'702.50
		3/2024	837'702.50
		4/2024	1'675'405.00
9221.10	Emprunt Retraites Populaires	Emprunt s/30 ans (2015-2034). amort. annuel 2x CHF 77'500.- payés en 2024	3'022'500.00
9221.20	Emprunt CIP "Tennis"	amort. annuel 2x CHF 2'250.- payés en 2024 CHF 35'000.- = solde à rembourser au 31.12.2024	35'000.00
9221.35	Emprunt Postfinance "Complexe communal"	amort. annuel CHF 316'666.66 payé en 2024	7'916'666.68
9221.40	Emprunt Postfinance "Bordinette 8"		2'100'000.00
			13'074'166.68
9233.04	Fonds port, don	Reçu en 2015, comptabilisé en 2016, restitué en 2024	

Compte	Désignation	Bilan au 31.12.2024	Bilan au 31.12.2023
92	P A S S I F	-32'306'524.66	-33'321'591.09
920	ENGAGEMENTS COURANTS	-3'082'860.00	-6'175'343.66
9200	CREANCIERS	-3'082'860.00	-6'175'343.66
9200.01	CREANCIERS DIVERS CPTÉ COLLECTIF	-3'065'787.36	-6'155'771.02
9200.02	CREANCIER PRO SENECTUTE, DEPOT	-17'072.64	-19'572.64
9209	AUTRES ENGAGEMENTS COURANTS		
9209.45	T.V.A. DUE SUR SERVICE DES DECHETS		
9209.46	T.V.A. DUE SUR EPURATION		
9209.471	T.V.A. DUE SUR LE PORT		
9209.81	T.V.A. DUE SUR VENTE EAU		
9209.82	T.V.A. DUE VENTE ELECTRICITE		
922	EMPRUNTS A MOYEN ET LONG TERME	-13'074'166.68	-11'450'333.34
9221	EMPRUNTS PAR OBLIGATION SIMPLE	-13'074'166.68	-11'450'333.34
9221.10	EMPRUNT RETRAITES POPULAIRES "PORT"	-3'022'500.00	-3'177'500.00
9221.20	EMPRUNT CIP "TENNIS"	-35'000.00	-39'500.00
9221.35	EMPRUNT POSTFINANCE "COMPLEXE COMMUNAL"	-7'916'666.68	-8'233'333.34
9221.40	EMPRUNT POSTFINANCE "BORDINETTE 8"	-2'100'000.00	
923	ENGAG. ENVERS PROPRES ETABL. FDS SPEC.	-3'000.00	-53'000.00
9233	FONDS & FONDATIONS	-3'000.00	-53'000.00
9233.03	FONDS CAMPS SCOLAIRES	-3'000.00	-3'000.00
9233.04	FONDS PORT, DON		-50'000.00

Renseignements complémentaires

9259.82.2	Emolument cantonal	Compte régulé au 30 juin 2025
9259.82.3	Taxe cantonale	Compte régulé au 30 juin 2025
9259.82.5	Taxe fédérale	Compte régulé au 30 juin 2025

Compte	Désignation	Bilan au 31.12.2024	Bilan au 31.12.2023
925	PASSIFS TRANSITOIRES	-1'277'598.19	-760'232.40
9259	PASSIFS TRANSITOIRES	-1'277'598.19	-760'232.40
9259.01	PASSIFS TRANSITOIRES	-1'215'628.50	-756'824.10
9259.10	C/C CHAUFFAGE IMM. BORDINETTE 16	-1'291.80	-669.30
9259.82.2	EMOLUMENT CANTONAL	-123.58	-183.62
9259.82.3	TAXE CANTONALE		-2'555.38
9259.82.5	TAXE FEDERALE		
9259.82.6	TAXE FEDERALE RESERVE ELECTRICITE	-60'554.31	
928	FINANCEM. SPECIAUX & FONDS DE RESERVES	-10'555'839.86	-10'449'355.57
9280	FONDS ALIMENTES PAR RECETTES AFFECTEES	-5'870'471.24	-5'821'320.06
9280.01	FONDS POUR ENERGIE ET DEVELOPP. DURABLE	-51'994.81	-63'114.91
9280.10	FDS REGUL. RESULTATS EGOUTS ET EPURATION	-2'784'900.20	-2'859'560.77
9280.20	FDS REGUL. RESULTATS SERVICE DE L'EAU	-1'197'472.18	-1'090'488.38
9280.30	FDS REGUL. RESULTATS SERVICE ELECTRIQUE	-1'811'185.77	-1'790'585.66
9280.50	FDS REGUL. RESULTATS SERVICE DECHETS	-18'355.68	-17'570.34
9280.80	FDS REGUL. RESULTATS PORT	-6'562.60	
9282	FONDS DE RESERVES	-4'685'368.62	-4'628'035.51
9282.01	FDS RESERVE POUR INVESTISSEMENTS FUTURS	-3'553'502.10	-3'553'502.10
9282.02	FONDS DE RESERVE POUR ABRIS P.C.	-28'318.10	-32'488.12
9282.03	FONDS RESERVE DEBITEURS DOUTEUX S.I.	-40'000.00	-40'000.00
9282.04	FONDS RESERVE DEBITEURS DOUTEUX IMPOTS	-350'000.00	-350'000.00
9282.05	DUCCROIRE SUR LOYERS A RECEVOIR	-12'000.00	-12'000.00
9282.07	FONDS RESERVE RENOV. PORT (PONTONS, ETC.)	-181'548.42	-162'548.42
9282.08	FONDS RESERVE SERVICE DECHETS		-27'496.87
9282.09	FONDS RESERVE STEP	-420'000.00	-350'000.00
9282.10	FONDS RESERVE AMENAG. PLACES PARC	-100'000.00	-100'000.00

Renseignements complémentaires

CHF

9290.01	Capital au 01.01.2024	4'433'326.12
	Excédent des charges 2024	120'266.19
	Capital au 31.12.2024	4'313'059.93

Conclusions

Vu ce qui précède, nous vous proposons, Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillères et Conseillers communaux, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

- => dans sa séance du 23 juin 2025,
- => vu le préavis municipal 05-2025 de la Municipalité du 20 mai 2025,
- => ouï le rapport de la Commission des finances,
- => ouï le rapport de la Commission de gestion,
- => considérant que ledit objet a été porté à l'ordre du jour,

le Conseil communal de Paudex

d é c i d e

1. d'approuver le rapport de gestion de l'exercice 2024
2. d'approuver les comptes de l'exercice 2024 tels que présentés
3. d'en donner décharge aux organes responsables

Adopté en séance de Municipalité le 20 mai 2025
Délégué : M. Farhad Kehtari, Municipal

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic

Jean-Philippe Chaubert

Le Secrétaire municipal

Nicolas Chamorel



Compte	Désignation	Bilan au 31.12.2024	Bilan au 31.12.2023
929	CAPITAL	-4'313'059.93	-4'433'326.12
9290	CAPITAL	-4'313'059.93	-4'433'326.12
9290.01	CAPITAL	-4'433'326.12	-4'433'326.12
9290.10	RESULTAT	120'266.19	

Tableau des amortissements du patrimoine financier au 31.12.2024

Comptes	Préavis	Crédit accordé	Préavis		31.12.2023	Invest.	Amort.	31.12.2024
9123.01		673'000.00		Vignes	3.00		0.00	3.00
9123.05	P06/2020	196'750.00		Parcelles 37 et 217	196'750.00		0.00	196'750.00
9123.10		625'000.00		Bât. Simplon 9	625'000.00		0.00	625'000.00
9123.11	P09/2010	64'500.00	350.3303	Bât. Simplon 9, rénov. Appt 4p. Rez	26'600.00		3'700.00	22'900.00
9123.12	P18/2010	80'000.00	350.3303	Bât. Simplon 9, rénov. Appt 4p. 1er étage	29'000.00		4'000.00	25'000.00
9123.13	P11/2011	145'000.00	350.3303	Bât. Simplon 9, réfection cour immeuble	95'000.00		5'000.00	90'000.00
9123.14	P07/2013	90'000.00	350.3303	Bât. Simplon 9, rénov. Appt 1er étage	31'300.00		3'300.00	28'000.00
9123.20		393'000.00		Bât. Bordinette 12	393'000.00		0.00	393'000.00
9123.30		343'000.00		Bât. Bordinette 16	343'000.00		0.00	343'000.00
9123.34	P10/2013	65'000.00	350.3303	Bât. Bordinette 16, agrand. Appt 2e étage	27'500.00		2'500.00	25'000.00
9123.40		985'000.00		Bât. Bordinette 9	985'000.00		0.00	985'000.00
9123.50	P05/2024	2'100'000.00		Bât. Bordinette 8	0.00	2'100'000.00	0.00	2'100'000.00
9123.80	P01/2012	4'650'000.00	471.3303	Agrandissement du Port	3'924'200.00		60'100.00	3'864'100.00
9123.91	P04/2013	139'000.00	350.3303	Bât. Bordinette 9	9'000.00		9'000.00	0.00
10'549'250.00					6'685'353.00	2'100'000.00	87'600.00	8'697'753.00

Tableau des amortissements et des investissements au 31.12.2024 (patrimoine administratif)

Comptes	Préavis	Préavis	Crédit accordé	Préavis	31.12.2023	Invest.	Amort.	Fds réserve	31.12.2024
9141.26	P11/2008		155'300.00	430.5018.11	67'500.00		4'500.00		63'000.00
9141.28	P07/2009		394'000.00	430.5019.07	75'200.00		4'700.00		70'500.00
9141.34	P04/2014		465'000.00	430.5014.04	263'000.00		9'739.00		253'261.00
9141.36	P03/2017		1'015'000.00	430.5017.03	581'100.00		21'688.00		559'412.00
9141.37	P07/2018		1'070'050.00	460.5018.07	289'740.00		4'987.00		284'753.00
9141.39	P01/2019		441'211.72	460.5019.01	125'720.00		2'531.00		123'189.00
9141.40	P02/2019		186'861.65	460.5019.03	147'664.00		18'458.00		129'206.00
9143.10	P05/2010		1'515'000.00	351.5030.05	727'000.00		42'764.70		684'235.30
9143.12	P08/2013		125'000.00	351.5033.08	67'000.00		3'526.30		63'473.70
9143.13	P02/2015		154'000.00	351.5035.02	37'200.00		12'400.00		24'800.00
9143.16	P02/2018		98'000.00	440.5038.02	56'013.00		5'601.30		50'411.70
9143.17	P03/2018		10'543'000.00	351.5038.03	9'513'418.13		328'048.90		9'185'369.23
9143.19	P03/2021		67'100.00	351.5021.03	39'741.35		4'967.65		34'773.70
9143.20	P03/2023		331'200.00	351.5030.03	0.00	232'288.40	0.00		232'288.40
9144.58	P15/2010		44'600.00	820.5040.15	17'000.00		17'000.00		0.00
9144.59	P17/2010		133'000.00	820.5040.17	60'200.00		4'300.00		55'900.00
9144.60	P04/2012		99'300.00	820.5042.04	68'305.00		6'830.50		61'474.50
					12'135'801.48	232'288.40	492'042.35	0.00	11'876'047.53
Comptes	Préavis		Crédit accordé	Préavis	31.12.2023	Invest.	Amort.		31.12.2024
9153.01				Colonie vac. Lutry	81'202.00		1'000.00		80'202.00
9170.01	P01/2010		150'000.00	420.5890.01	26'673.90		0.00		26'673.90
9170.03	P03/2014	P01/2021	140'000.00	420.5894.03	142'287.60	1'163.15	0.00		143'450.75
9170.04	P02/2024		120'000.00	420.5892.02	0.00	146'496.25	0.00		146'496.25
9170.05	P03/2024		666'800.00	460.5024.03	0.00	32'897.00	0.00	32'897.00	0.00
9170.06	P08/2024		280'000.00	420.5892.08	0.00	7'783.20	7'783.20		0.00
					250'163.50	188'339.60	8'783.20		396'822.90
TOTALX					12'385'964.98	420'628.00	500'825.55		12'272'870.43

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
3	TOTAL DES CHARGES	15'229'875.27		14'239'278.00		14'007'640.74	
30	AUTORITES ET PERSONNEL	1'662'484.96		1'837'600.00		1'684'610.59	
300	Autorités et commissions	335'485.50		313'000.00		349'541.50	
301	Personnel adm. et exploitation	910'809.45		995'000.00		886'611.40	
303	Assurances sociales	110'658.60		146'000.00		111'315.20	
304	Caisse de pensions et de prévoyance	177'476.10		185'000.00		171'686.15	
305	Assurance maladie & accidents	34'137.95		101'000.00		65'124.50	
306	Indemnités et remboursements de frais	51'019.70		48'000.00		54'366.20	
308	Personnel Intérimaire	15'096.17		11'000.00		7'705.94	
309	Autres charges des autorités et du personnel	27'801.49		38'600.00		38'259.70	
31	BIENS, SERVICES, MARCHANDISES	2'626'781.38		3'378'073.00		2'517'777.81	
310	Imprimés et fournitures de bureau	54'076.63		63'482.00		49'922.35	
311	Achat mobilier, matériel, machines, véhicules	43'889.36		78'050.00		37'398.97	
312	Achats d'eau, d'énergie, de combustibles	1'340'920.23		1'399'333.00		1'127'625.88	
313	Autres fournitures et marchandises	23'657.02		30'400.00		23'080.10	
314	Entretien routes, immeubles, territoire	220'920.64		671'790.00		423'928.48	
315	Entretien objets mobiliers et inst. techniques	89'172.49		107'160.00		78'240.72	
316	Loyer	3'854.13		7'100.00		23'215.73	
317	Réceptions et manifestations	71'366.98		79'200.00		83'858.95	
318	Honoraires et prestations de service	732'311.89		866'358.00		628'255.92	
319	Impôts, taxes, cotisations et frais divers	46'612.01		75'200.00		42'250.71	
32	INTERETS PASSIFS	193'296.30		204'000.00		198'030.42	
321	Intérêts des dettes à court terme	37.50					
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	191'646.67		200'000.00		196'355.15	
329	Autres intérêts	1'612.13		4'000.00		1'675.27	
33	AMORTISSEMENTS	655'698.62		303'023.00		874'984.84	
330	Amortissements patrimoine financier	122'976.07		120'600.00		117'734.20	
331	Amortissements patrimoine administratif	532'722.55		182'423.00		757'250.64	

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
35	REMBT A COLLECTIVITES PUBLIQUES	8'286'340.97		6'677'155.00		6'915'175.55	
351	Remboursement, part. charges cantonales	4'712'941.48		3'692'075.00		3'958'448.82	
352	Communes et associations communes	3'573'399.49		2'985'080.00		2'956'726.73	
36	AIDES ET SUBVENTIONS	1'069'660.06		1'164'502.00		910'249.02	
365	Aides, subventions à des institutions privées	1'044'077.26		1'162'402.00		867'155.57	
366	Aides individuelles	25'582.80		2'100.00		43'093.45	
38	ATTRIB. AUX FINANCEMENTS SPECIAUX	260'061.93		187'900.00		432'215.49	
380	Attrib. aux fonds de réserve & de renouvel.	247'146.23		171'900.00		418'786.57	
381	Attrib. aux financements spéciaux	12'915.70		16'000.00		13'428.92	
39	IMPUTATIONS INTERNES	475'551.05		487'025.00		474'597.02	
390	Imputations internes	475'551.05		487'025.00		474'597.02	

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
4	TOTAL DES REVENUS		15'109'609.08		13'103'186.00		13'603'731.87
40	IMPOTS		10'488'645.88		8'846'700.00		8'177'926.34
400	Impôt revenu, fortune, personnel		8'576'131.52		7'370'000.00		6'738'140.40
401	Impôt bénéfice net/capital personnes morales		876'827.55		816'000.00		853'495.80
402	Impôt foncier		405'193.55		400'000.00		393'882.10
404	Droits de mutation		478'500.00		250'000.00		180'785.00
405	Impôts s/successions-donations		128'432.80				
406	Impôt taxes s/poss.et dépenses		6'600.00		6'700.00		7'387.50
409	Impôts récup. après défalcation		16'960.46		4'000.00		4'235.54
41	PATENTES, CONCESSIONS		12'047.80		14'000.00		13'172.70
410	Patentes		12'047.80		14'000.00		13'172.70
42	REVENUS DU PATRIMOINE		766'734.98		700'296.00		699'869.87
422	Revenus capitaux patrimoine financier		86'323.79		55'000.00		102'614.91
423	Revenus immeubles patrimoine financier		269'578.82		260'400.00		235'553.93
427	Revenus immeubles patrimoine administratif		410'832.37		384'896.00		361'701.03
43	TAXES, EMOLUMENTS, VENTES		2'224'983.34		2'357'807.00		2'284'412.13
431	Emoluments		26'330.00		41'000.00		27'158.50
433	Ecolage		7'666.50		4'100.00		3'769.15
434	Taxes de raccordement/utilisation		666'971.63		742'500.00		817'395.03
435	Ventes et prestations service		1'475'107.33		1'543'687.00		1'395'016.85
436	Remboursement de tiers		26'464.65		12'000.00		12'535.82
439	Autres recettes		22'443.23		14'520.00		28'536.78
44	PARTS A DES RECETTES CANTONALES		399'390.50		81'800.00		447'269.35
441	Part à des recettes cantonales		399'390.50		81'800.00		447'269.35

Compte	Désignation	Comptes 2024		Budget 2024		Comptes 2023	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus	Charges	Revenus
45	PART. & REMB. COLLECT. PUBLIQUES		612'677.61		509'796.00		554'477.25
451	Participations & remboursements du canton		100'085.16		91'645.00		92'480.59
452	Part. de communes et associations de com.		512'592.45		418'151.00		461'996.66
48	PRELEVEMENTS S/FONDS SPECIAUX		129'577.92		105'762.00		952'007.21
480	Prélèvement sur fonds réserve & renouvel.		41'763.57		52'257.00		902'000.00
481	Prélèvements sur financements spéciaux		87'814.35		53'505.00		50'007.21
49	IMPUTATIONS INTERNES		475'551.05		487'025.00		474'597.02
490	Imputations internes		475'551.05		487'025.00		474'597.02